

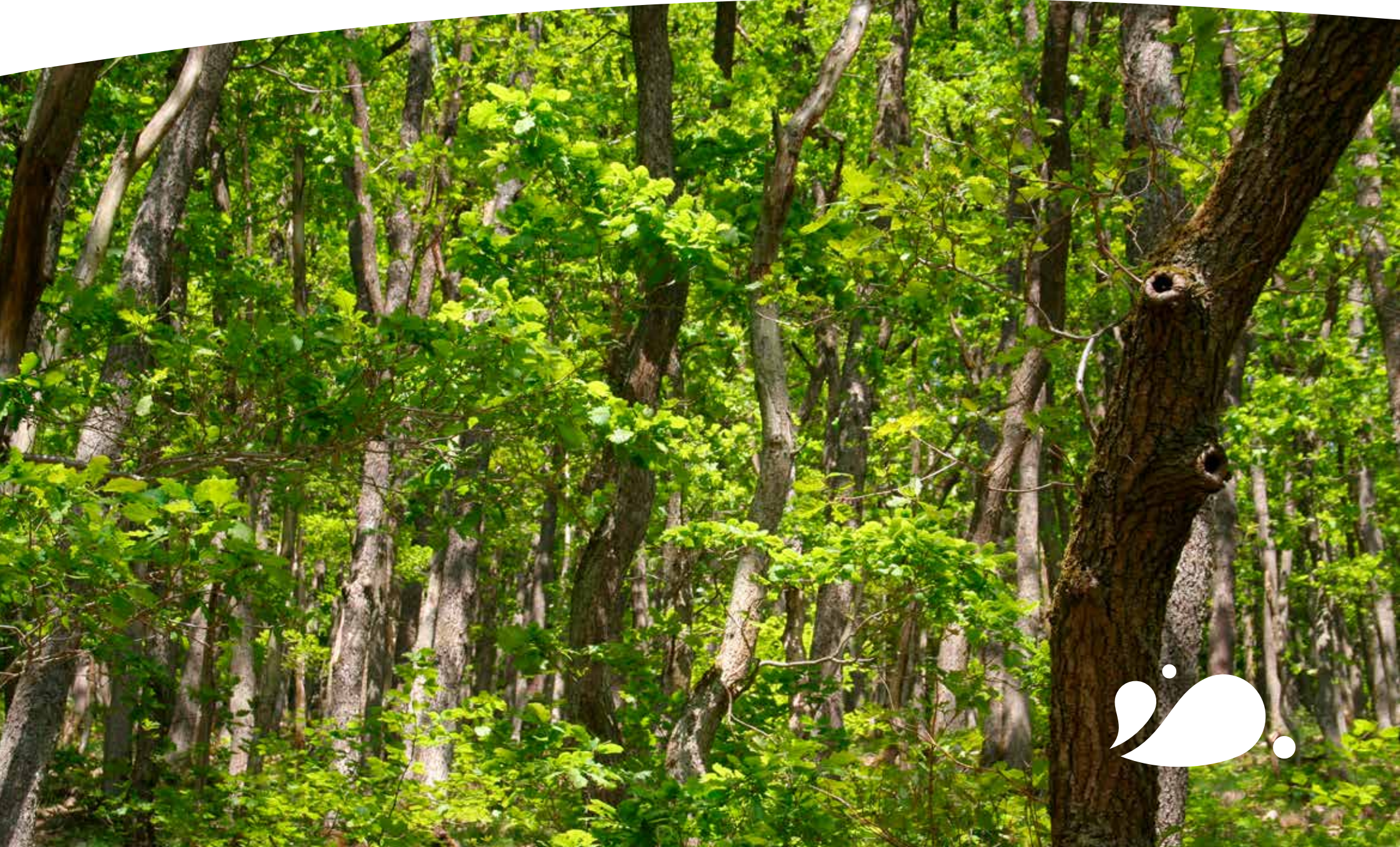


NATURPARK
ÖEWERSAUER

NATURPARK ÖEWERSAUER

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023







INTRODUCTION

Le Parc naturel de la Haute-Sûre (PNHS) s'étend officiellement sur cinq communes (Boulaide, Esch-sur-Sûre, Lac de la Haute-Sûre, Wiltz et Winseler) avec une superficie totale de 20.156 ha et presque 16.500 habitants (Règlement grand-ducal du 17 mars 2016 portant renouvellement et modification du statut du Parc naturel de la Haute-Sûre).

Fin 2019, la Commune de Goesdorf – commune avec laquelle le Parc naturel de la Haute-Sûre avait déjà collaboré étroitement dans le cadre de différents projets comme le Contrat de Rivière et le conseil énergétique – a soulevé son souhait de rejoindre le Parc Naturel à la prochaine échéance possible (donc en 2026). Un accord de coopération rapprochée a été signé dans cette optique en date du 17/01/2020. Le champ d'action du PNHS en 2023 s'étendait donc sur une surface de 23.099 ha avec environ 18.000 habitants.

Dans le présent rapport, nous vous invitons à découvrir ou redécouvrir les actions menées au cours de l'an dernier. Pour commencer, il nous semble néanmoins opportun de présenter le fonctionnement et les objectifs généraux du Parc naturel de la Haute-Sûre.

Le Parc Naturel est un syndicat intercommunal mixte Communes-État. Le comité du Parc naturel de la Haute-Sûre est composé de 10 personnes, 5 représentants communaux et 5 représentants des ministères (voir les détails à la fin du présent rapport).

Les élections communales du 11 juin 2023 ont entraîné quelques changements politiques dans les communes du Parc Naturel, changements qui ont également entraîné des répercussions sur le comité du PNHS, avec quelques nouveaux représentants des communes. De plus, après de longues années à la tête du Parc Naturel, Charles Pauly a décidé de consacrer plus de temps à ses proches et de ne plus poser sa candidature pour le poste de président du PNHS. Dans la même optique, Marco Schank (ancien président et membre du bureau exécutif) a tourné le dos à la politique. Nous profitons de l'occasion pour remercier tous les anciens membres du comité et du bureau pour le travail précieux qu'ils ont accompli pour le Parc Naturel.

Le Lac de la Haute-Sûre, qui constitue le cœur de la région, assure l'alimentation en eau potable d'environ 80 % de la population totale du Luxembourg et

attire de nombreux visiteurs. C'est pour cette raison que le Parc naturel de la Haute-Sûre se positionne comme la région de l'eau du Luxembourg. Le Parc Naturel fonctionne suivant son principe directeur, c'est-à-dire favoriser le développement régional durable en respectant la protection de l'eau et œuvre dans les 7 champs d'actions suivants : la coordination et la mise en réseau, la protection de la nature et des paysages, l'éducation à l'environnement, le marketing régional, le tourisme, la culture et l'agriculture.

Ce rapport d'activité présente les actions menées en 2023, reclassées dans les champs d'action du principe directeur du Parc Naturel (« Leitbild 2009-2019 ») et reprend également les missions du quotidien (animations, conseils, informations, assistance) puisqu'il ne faut pas négliger le rôle à part entière de celles-ci envers les acteurs du territoire.





CHAMP D'ACTION 1 : PROTECTION DE LA NATURE ET DU PAYSAGE

STATION BIOLOGIQUE / SERVICE ÉCOLOGIQUE

Le Service écologique du Parc naturel de la Haute-Sûre est opérationnel depuis début 2002. Ce service collabore étroitement avec la Station Biologique Naturpark Öwersauer qui, quant à elle, a commencé ses activités en 2003, suite à la signature d'une convention avec le Ministère de l'Environnement (actuellement Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité – MECB). Cette convention prévoit la participation financière du Ministère sur base d'un programme de travail établi annuellement. Le programme de travail de la Station Biologique pour 2023, élaboré d'un commun accord avec les responsables du Ministère et de l'Administration de la Nature et des Forêts (ANF), reprend à la fois des projets d'envergure nationale et d'envergure régionale.

LES PROGRAMMES « BIODIVERSITÉ »

En ce qui concerne les programmes « biodiversité », la Station Biologique Naturpark Öwersauer s'est occupée en 2023 – comme les années précédentes – de la recherche et de la gestion administrative des contrats « biodiversité », pour le compte du Ministère, sur le territoire des communes membres du Parc naturel de la Haute-Sûre. Les travaux y relatifs étaient divisés en deux volets, d'une part la prospection, les inventaires, l'évaluation des parcelles en vue de leur éligibilité et les premiers contacts, d'autre part la négociation proprement dite de nouveaux contrats et la gestion des contrats existants, y compris leur éventuel renouvellement. À noter que les observations floristiques et faunistiques faites sur le terrain sont encodées dans la base de données nationale du MNHNL (pour 2023 : 1.342 observations pour 195 taxons). En ce qui concerne les demandes « 2024 », au total 108,79 ha ont été prolongés (y inclus des prolongations précoces) et 29,00 ha de nouveaux contrats ont été passés en 2023. Par

ailleurs 119 contrats actifs ont été modifiés avec une transition vers le nouveau règlement (au total 385,56 ha). Au 01/01/2024 la Station Biologique Naturpark Öwersauer a géré au total 523,35 ha de contrats « biodiversité » (au total 69 exploitants) dont 31,03 ha hors Parc Naturel [accord avec la station biologique du Parc naturel de l'Our].

PLANS D'ACTION ESPÈCES ET HABITATS

Dans le cadre du Plan National pour la Protection de la Nature (PNPN), le Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité avait chargé la Station Biologique Naturpark Öwersauer de la mise en œuvre – sur le territoire des communes membres du Parc Naturel – de divers plans d'action concernant des espèces et des habitats. Dans le cadre du plan d'action « Espèces invasives » (IAS), l'accent a – en 2023 – encore été mis sur la gestion de la berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*). À noter que le monitoring et les contrôles de terrain systématiques effectués en 2023 n'ont pas permis de retrouver cette espèce

1

1 – Evaluation des prairies en vue de l'établissement d'un contrat « biodiversité » près de Winseler.

2

2 – Lors de la cartographie des haies.



invasive phototoxique ; ce qui souligne l'efficacité des moyens déployés au cours des dernières années. Hormis les stations ponctuelles « historiques » visitées, pas moins de 13,5 km de ruisseau ont été parcourus à la recherche d'*H. mantegazzianum*. En 2021 une nouvelle population d'*H. mantegazzianum* nous avait cependant été signalée sur un terrain récemment acquis par la commune, en plein milieu du village de Boulaide (plus de mille pieds de toutes tailles). En 2023, de nombreuses repousses et nouvelles germinations ont nécessité plusieurs interventions au fil de l'année, avec au total 76 plantules enlevées. Une autre intervention a eu lieu dans un jardin privé à Harlange, où 8 plantes ont été éradiquées. Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action pour la « saxifrage rhénane » (*Saxifraga rosacea* subsp. *sponhemica*), le Parc naturel de l'Our – en collaboration avec le Parc naturel de la Haute-Sûre (PNHS) et le Musée national d'histoire naturelle (MNHNL) – a lancé un projet financé via le Fonds pour la protection de l'environnement (FPE). Le projet vise la création de nouvelles populations de la saxifrage rhénane à partir de

plantes issues de graines récoltées au Luxembourg. Pour ce qui est du PNHS les populations du Heiderscheidergrund et près de la chapelle à Esch-sur-Sûre (créées en 2021, respectivement en 2022) ont encore été renforcées en 2023 et deux nouvelles populations ont été créées (plantation et semis) sur un rocher entre Bavigne et Liefrange et sur les murs du château d'Esch-sur-Sûre. Au total 820 plantules et 84.000 graines ont été introduites. Vu le budget limité disponible via le FPE, une partie des travaux a été intégrée dans le travail quotidien des stations biologiques. En ce qui concerne la pie grièche grise (*Lanius excubitor*), des mesures d'entretien ont été effectuées dans les aires de nidification jadis connues et des plantations (arbres et arbustes) ont été effectuées en vue de l'amélioration du maillage des biotopes. À noter qu'en 2023 la pie grièche grise a encore pu être recensée à Surré (« in Hertem »). Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action « cuivré de la bistorte » (*Lycaena helle*), des visites de terrain et des recommandations en vue de la gestion de terrains sous contrats « biodiversité » ont été faites.

Dans le cadre de la mise en œuvre du PAE coronelle lisse (*Coronella austriaca*), des visites de terrain avec l'ANF ont été faites et une restauration d'un mur en pierre sèche était prévue à Wiltz ; la réalisation du chantier a cependant dû être reportée faute d'autorisation. En 2023, le Parc naturel de la Haute-Sûre n'a pas effectué de monitoring exhaustif, seul des prospections ponctuelles ont été réalisées ; cependant non couronnées de succès. En 2021 la Station Biologique Naturpark Öwersauer avait lancé un projet pilote « Schmuewelen am Naturpark » dans le cadre du plan d'action « Espèces en milieu urbain ». À partir de 2022 le projet est financé par les communes et par conséquent subsidié via le « Règlement 2019 ». En 2023, 118 nids pour hirondelles de fenêtre (*Delichon urbicum*) et 24 nids pour hirondelles rustiques (*Hirundo rustica*) ont été installés. De plus un nettoyage des nids occupés (au total 178 nids) a été effectué en hiver, hors période de présence des hirondelles. Jusqu'à présent, un total de 128 personnes ont mis leur bâtiment à disposition du projet et aident ainsi à faire face à la chute



1
2

- 1 – Mise en place de jeunes plantules de la saxifrage rhénane entre Bavigne et Liefrange.
- 2 – Installation de nids artificiels pour hirondelles de fenêtres dans les communes du PNHS.



1
2

- 1 – Collecte de graines autochtones dans le cadre du projet « Wëllplanzesom Lëtzebuerg ».
- 2 – Mise en place d'un carré permanent dans le cadre de la « Grénglandstrategie » près de Surré.



d'effectifs d'hirondelles. Au total, 450 nids artificiels pour hirondelles de fenêtre – la plupart avec des plaques de protection contre fientes – et 49 nids artificiels pour hirondelles rustiques ont été installés dans les différentes communes du PNHS. À la suite de la cartographie des plantes messicoles (« Ackerwildkräuter ») dans la commune de Boulaide, des pourparlers ont eu lieu avec les responsables de la commune en vue de la mise en place de zones de protection (« Schutzäcker » / « Feldflorareservate ») ; les négociations n'ont cependant pas pu être finalisées en 2023.

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action « Formations herbeuses à Nardus sur substrats siliceux – Nardetalia », la station biologique du PNHS a poursuivi le monitoring au lieu-dit « Brädmicht » entre Mecher et Bavigne. Malheureusement les résultats propices de 2022, où on a pu observer pour la première fois des plantules d'*Arnica montana*, issues de graines introduites, n'ont pas pu être confirmés en 2023, car au printemps aucune plante n'a pu être retrouvée. En vue d'une dernière tentative de réintroduction de cette espèce phare

des pelouses à nard, des jeunes plantes ont été cultivées au « Lellgergaart ». En septembre 2023 au total 10 carrés avec chaque fois 50 jeunes plantes (donc un total de 500 plantes) ont été mis en place. En ce qui concerne les pelouses silicicoles (BK07), les pelouses à *Ajuga pyramidalis* et les pelouses maigres du type « 6510 » n'étant pas soumises à une exploitation agricole, des actions de débroussaillage et de fauchage, avec enlèvement du foin, ont été entreprises notamment à Esch-sur-Sûre et au Heiderscheidergrund.

Depuis 2023 la station biologique du PNHS participe également au monitoring des prairies maigres tel que préconisé par la « Gréngland-Strategie ». Ainsi 5 carrés permanents (5 m x 5 m) ont été soumis à un inventaire botanique exhaustif selon la méthode de Braun-Blanquet.

Dans le cadre de la mise en œuvre du PA prairies maigres, la Station Biologique Naturpark Öwewersauer a par ailleurs participé au projet de collecte de graines en vue de la constitution d'une banque nationale de graines autochtones dans une optique de multiplication via la production de plantes mères. Ainsi en



2023 des graines des 9 espèces suivantes ont été collectées sur le territoire du Parc naturel de la Haute-Sûre, à savoir : *Achillea millefolium*, *Agrostis capillaris*, *Centaurea jacea*, *Echium vulgare*, *Heracleum sphondylium*, *Lychnis flos-cuculi*, *Pimpinella saxifraga*, *Silene latifolia* subsp. *alba* et *Verbascum nigrum*. N.B. : La majeure partie de ce travail a été réalisée dans le cadre le projet « Wëllplanzesom Lëtzebuerg » (et donc financée par le FPE).

Au niveau protection de sources et autres biotopes humides (BK05/BK11/...), quelques clôtures ont été contrôlées dans le cadre des prolongations des contrats « biodiversité » en 2023. Par ailleurs les discussions en vue de l'installation de clôtures (sources & ruisseaux) ont été intensifiées dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle réglementation concernant les zones de protection du lac de la Haute-Sûre.

En ce qui concerne la « chouette chevêche » (*Athene noctua*), les nichoirs installés en 2022 ont été contrôlés ; il n'y avait cependant pas encore d'observations ou des traces de l'espèce en question.



Dans le cadre du programme d'action concerté en vue de la protection des chauves-souris, le projet « Combles et Clochers » a été poursuivi en 2023. À part les diverses mesures de contrôle et de monitoring dans les différentes églises du Parc naturel de la Haute-Sûre (« carrés permanents »), notons également le comptage exhaustif – effectué dans le cadre du monitoring national de la biodiversité – de la colonie de grands murins (*Myotis myotis*) dans l'église de Noertrange début juin (02/06/2023), comptage à l'émergence qui a permis de recenser 71 individus.

Afin de localiser une colonie de *Myotis myotis* – colonie peu sédentaire découverte en 2022 à Buderscheid – et d'identifier d'autres colonies de reproduction éventuelles dans la région, un projet de télémétrie – financé par le Fonds pour la protection de l'environnement (FPE) – a été exécuté en 2023. Au cours de 3 nuits de monitoring, 16 chauves-souris appartenant à 6 espèces différentes ont été capturées et identifiées. Quatre des individus mentionnés appartenaient à l'espèce *Myotis myotis*.

En vue de la mise en œuvre du plan d'action « Pollinisateurs », le Parc Naturel a poursuivi la mise en œuvre des actions prévues dans le projet pluriannuel « D'Naturparken zu Lëtzebuerg – (een) Insekteräich » ; un projet financé entièrement par le FPE – pour plus de détails, voir plus loin.

EXPERTISES, INVENTAIRES PONCTUELS, COMITÉS DE COORDINATION

Toute une série d'inventaires ponctuels de sites et d'espèces ont été réalisés au cours de l'année 2023. Les informations recueillies sur le terrain ont par la suite été intégrées dans la base de données Recorder du MNHNL ; elles sont également considérées pour le recueil des « Notes floristiques » qui paraissent régulièrement dans le bulletin de la SNL. Ainsi de nouvelles stations entre autres pour *Bidens radiata* (espèce nouvelle au Luxembourg), *Centaureum erythraea*, *Chenopodium rubrum* var. *humile* (taxon extrêmement rare), *Chiastophyllum oppositifolium* (adventice rare), *Equisetum*

×litorale (hybride très rare), *Erigeron bonariensis* (espèce adventice nouvelle au Luxembourg), *Juncus filiformis* (espèce menacée), *Lepidium didymum* (adventice rare), *Leersia oryzoides* (espèce menacée d'extinction), *Panicum barbipulvinatum* (deuxième observation pour le Luxembourg), *Plantago intermedia* (espèce rare) et *Potentilla norvegica* (espèce extrêmement rare) ont pu être recensées sur le territoire du Parc naturel de la Haute-Sûre.

Par ailleurs la Station Biologique a été sollicitée dans le cadre d'expertises et d'études d'incidences, entre autres par des bureaux d'études, certaines administrations communales, par l'Administration de la Nature et des Forêts et l'Administration des Ponts et Chaussées (falaises, espèces invasives, installation de chantiers, projets d'aménagement ou de reconversion, compensations et écopoints, infractions, mesures de sécurisation le long de chemin et routes ...). La Station Biologique a également fourni des données et soutenu les communes dans le cadre du Pacte Nature.



1
2

- 1 – Un projet de recherche de nouvelles colonies du grand murin (*Myotis myotis*) a été financé par le FPE.
- 2 – Inventaire botanique d'une prairie.



1

1 – Les populations d'*Ajuga pyramidalis* (espèce menacée) ne semblent pas profiter du changement climatique.

2

2 – Les inventaires de terrain et le monitoring font partie intégrante des missions de la Station biologique du PNHS.

Le monitoring exhaustif des populations principales d'*Ajuga pyramidalis* connues dans le Parc Naturel n'a permis de recenser en 2023 au total que 278 tiges fleuries.

Diverses autres actions de monitoring concernaient *Vandenboschia speciosa* et les lycopodes (*Lycopodium annotinum* et *L. clavatum*) – espèces des annexes 2 et 5 de la Directive Habitats – ceci dans le cadre du programme national de monitoring de la biodiversité au Luxembourg (et en vue du rapportage Natura 2000).

La Station Biologique était représentée dans les comités de suivi des anciens projets LIFE resp. After-LIFE « Unio » et « Éislek » et du projet « D'Naturparken – (een) Insekteräich », ainsi que dans la campagne nationale « ... sans pesticides ». Monsieur Yves Krippel représente le Parc Naturel de la Haute-Sûre dans l'Observatoire de l'environnement naturel (suppléant M. Patrick Thommes) ainsi que dans le Groupe de coordination sur les espèces exotiques envahissantes au Luxembourg. À noter que la Station Biologique du PNHS était impliquée dans la publication de plusieurs articles scientifiques [Krippel, Y., 2023. Les prèles

(Equisetaceae) au Luxembourg – notes chorologiques et liste rouge. Bulletin de la Société des naturalistes luxembourgeois 125: 3-16 / Krippel, Y., G. Gallego, S. Hermant & G. Colling, 2023. Another garden escaped fern in Luxembourg – *Adiantum aleuticum* (Rupr.) C.A. Paris (Pteridaceae). Bulletin de la Société des naturalistes luxembourgeois 125: 113–118].

Depuis septembre 2023 le PNHS est également en possession d'un agrément dans le domaine de l'environnement naturel.

PROJETS COMMUNAUX DE PROTECTION DE LA NATURE

Un des buts du Parc Naturel est de sensibiliser les habitants et les responsables politiques de la région à l'amélioration du réseau écologique, la gestion des biotopes... et de réaliser des actions concrètes sur le terrain. En vue de la mise en œuvre du Règlement grand-ducal du 30 septembre 2019 concernant les aides pour l'amélioration de l'environnement naturel, une convention spéciale a été passée entre

le Ministère et le Parc Naturel. D'après cette convention la Station Biologique Naturpark Öwersauer est censée réaliser dans les communes membres intéressées la coordination des projets communaux de création ou d'entretien d'habitats, des travaux d'amélioration du paysage, ainsi que des mesures de protection d'espèces. En 2023 différentes actions ont ainsi pu être réalisées : gestion des haies, plantations de haies et d'arbres fruitiers (au total : 6.173 arbustes et 177 arbres hautes tiges [zone verte & périmètre urbain]), gestion et création de biotopes, mesures de protection des sources, fauchage tardif, aménagement de surfaces publiques vertes... Depuis 2022, l'installation et le nettoyage des nids pour hirondelles sont également financés par les communes. Dans le cadre de la convention, la Station Biologique s'est occupée de la planification, de l'organisation et de la supervision des différents chantiers et a soutenu les communes et les particuliers dans les différentes démarches y relatives.



CADASTRE ET PLAN DE GESTION DES HAIES

Dans le cadre de la mise en œuvre des cartographies de biotopes et des plans verts, la Station Biologique Naturpark Öewersauer s'occupe de la réalisation du cadastre des haies pour les communes situées sur le territoire du Parc Naturel. En 2023, un bon nombre de nouvelles haies ont été plantées (cf. ci-avant). Toutes les nouvelles plantations, réalisées en zone verte, sont documentés dans la banque de données nationale « Espace naturel ».

NATURA 2000

COFIL UEWERSAUER

Afin d'améliorer le bon développement des sites Natura 2000 au Luxembourg, la loi sur la protection de la nature du 18 juillet 2018 prévoit la mise en place de comités de pilotage Natura 2000, en abrégé COFILs.

Le COFIL qui regroupe les sites Natura 2000 de la région de la Haute-Sûre a commencé son travail en 2020 et est nommé COFIL Uewersauer. Il regroupe notamment les sites Natura 2000 (directive Habitats et directive Oiseaux) suivants :

- LU0001005 – Vallée supérieure de la Wiltz
- LU0001007 – Vallée supérieure de la Sûre / lac du barrage
- LU0001008 – Vallée de la Sûre moyenne de Esch/Sûre à Dirbach (partiel)
- LU0001035 – Schimpach - Carrières de Schimpach
- LU0001037 – Perlé - Anciennes Ardoisières
- LU0002004 – Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre
- LU0002013 – Région du Kiischpelt (partiel)

Les COFILs sont en général composés de représentants de ministères, d'administrations, de communes et d'organisations nationales et locales. Comme une structure similaire, en l'occurrence le Contrat de Rivière de la Haute-Sûre, existe déjà dans notre région le COFIL a été intégré dans ce dernier. Afin de garantir un avancement régulier des activités du COFIL, des animateurs Natura 2000 ont été mis en place par le Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité. À partir du 1^{er} janvier 2020 l'animateur du COFIL Uewersauer est situé au sein du Parc naturel de la Haute-Sûre. Il s'agit d'une tâche à mi-temps qui est assurée par M. Patrick Thommes.

MISE EN ŒUVRE PLANS DE GESTION

La mission principale des COFILs et de leurs animateurs est de veiller que les mesures définies dans les plans de gestion des sites Natura 2000 soient mises en œuvre. Dans ce sens les structures comme l'ANF, natur&ëmwelt et la Station biologique du PNHS ont continué leur travail quotidien et ont ainsi réalisé des projets qui font partie des mesures et objectifs prévus par les plans de gestion. Par exemple, l'ANF a réalisé les premiers projets de renaturation de landes dans la région.

En ce qui concerne le « Hotspot prairies à nard » du plan de gestion de la vallée supérieure de la Sûre, il a dû être constaté que les résultats, à première vue positifs, du semis d'*Arnica montana* de l'année 2022 ne se sont pas confirmés. Au printemps 2023, aucune jeune plante d'*arnica* n'a pu être retrouvée. Au sein du COFIL la décision a ensuite été prise de procéder à une plantation de l'*Arnica* sur la surface en question. 500 jeunes plantes, issues de graines de provenance indigène, ont alors été commandées et plantées en septembre 2023. Toute l'action a été coordonnée par l'animateur du COFIL. La plantation a été réalisée en collaboration avec des membres du staff du PNHS et natur&ëmwelt.



1

2

1 – Des jeunes plantules d'*arnica*.

2 – Mise en œuvre de plans d'actions : réintroduction d'*Arnica montana* par le staff du PNHS près de Mecher.





- 1
- 2

- 1 - La conseillère « Pacte Nature » lors d'une séance d'information à Wiltz.
- 2 - La renaturation du « Schlierbech » dans la commune de Goesdorf est un des projets initiés par le COPIL Natura 2000.

Durant l'année 2023 la décision a été prise de lancer deux projets de renaturation de cours d'eau : Le « Schlierbech », affluent de la Sûre, entre Heiderscheidergrund et Roullingen/Kaundorf et le « Himmelbaach », affluent de la Wiltz, entre Merkholtz et Noertrange. Les dossiers pour le financement de l'étude de faisabilité par le fonds de la gestion de l'eau ont été finalisés vers la fin de l'année, la réponse est attendue pour le début de l'année 2024. Ensemble avec le Contrat de rivière, le COPIL s'est également investi dans la thématique des clôtures le long des ruisseaux (tel que prévu dans le RGD de la protection du lac de la Haute-Sûre), afin de pouvoir réaliser les objectifs en relation avec les plaines alluviales. Comme l'année précédente, beaucoup de temps a été consacré vers la fin de l'année à l'introduction des travaux réalisés en 2023 dans la nouvelle base de données nationale « Espaces Naturels », ce qui servira à faire le point sur la réalisation des mesures prévues dans les plans de gestion.



ÉVÈNEMENTS DE SENSIBILISATION

Afin de sensibiliser la population pour la thématique de Natura 2000 des événements pour le grand public ont été organisés. Le but principal de ces événements est de montrer aux gens qu'une zone Natura 2000 n'est pas une zone clôturée et fermée à clé, où toute activité humaine est interdite. Bien au contraire on veut montrer que ces zones sont des vrais bijoux, aussi bien d'un point de vue biodiversité que paysager, et que des activités douces sont les bienvenues. Dans ce sens, le COPIL a organisé une balade de pleine conscience en date du 14/10/2023. Ensemble avec les autres animateurs Natura 2000 du pays, l'animateur du COPIL Uewersauer a aussi mené un stand sur la manifestation « En Dag an der Natur » qui se tenait au Ellergronn à Esch-sur-Alzette.

PACTE NATURE

Les communes sont des partenaires importants de l'État dans le domaine de la protection de la nature et des ressources naturelles. Par leurs décisions, elles peuvent contribuer de manière significative à l'amélioration de la situation des espaces naturels et de la biodiversité.

Le « Pacte Nature » vise à promouvoir l'engagement en faveur de la protection de la nature au niveau communal. Ainsi l'État met à la disposition des communes un cadre de référence législatif, financier, technique et consultatif durant la période de 2021 au 31 décembre 2030 pour faciliter leur intervention ciblée dans le domaine de la protection de la nature et contre la perte de la biodiversité. Depuis le lancement du « Pacte Nature », toutes les communes du Parc Naturel y participent activement en vue d'améliorer la situation des espaces naturels et de la biodiversité. L'offre d'un service de conseil du PNHS pour les communes dans le cadre du « Pacte Nature » a été établie en 2022. Ce service, assuré par Mme Hildrun Vetter, conseille actuellement cinq communes.



NaturPakt

Meng Gemeng engagéiert sech fir d'Natur

Les élections communales de 2023 ont entraîné quelques changements politiques dans les communes du Parc Naturel, avec entre autres un impact sur les échevins désignés comme « Échevin Pacte Nature » et donc les « Équipes Pacte Nature ». Après la commune d'Esch-sur-Sûre, la commune de Winseler a également fait un appel aux citoyens en vue d'intégrer l'« Équipe Pacte Nature ». Depuis, un groupe composé de représentants politiques, de représentants de l'administration communale et de citoyens, soutenu par le préposé de la nature et des forêts responsable, accompagne la mise en œuvre du « Pacte Nature » dans ces deux communes. Les autres communes continuent à mettre en œuvre le « Pacte Nature » avec des équipes politiques et administratives internes. Les mesures des communes, lancées en 2022, ont commencé à porter leurs fruits. Ainsi, les communes de Boulaide, d'Esch-sur-Sûre et la commune du Lac de la Haute-Sûre ont obtenu la certification de base du « Pacte Nature » lors de leurs premiers audits. Les activités 2023 ont englobé, entre autres, l'élaboration d'une stratégie de communication commune pour le « Pacte Nature » et le « Pacte Climat ».

Cette stratégie doit soutenir une communication et une sensibilisation sur les thèmes des deux pactes dans les communes. D'autres projets ont pu être réalisés dans le milieu urbain par la mise en œuvre de différentes mesures réglementaires. Ainsi, la plupart des communes ont adopté une liste de contrôle afin d'intégrer des aménagements extérieurs proches de la nature et des aides à la nidification dans des projets de rénovation et de construction de bâtiments communaux. En outre, certaines communes ont fixé un pourcentage minimal de surfaces de circulation, tels que les trottoirs ou parkings, non ou partiellement imperméabilisés, qui est à respecter lors de la planification de nouvelles zones résidentielles. Des cartographies des espaces verts et des biotopes dans les villages ont également été lancées. Les données recueillies vont aider les communes à optimiser la gestion de leurs espaces verts dans les années à venir et à promouvoir des espaces verts proches de la nature, ceci en collaboration avec le PNHS. Par ailleurs, l'installation de nichoirs pour oiseaux et chauves-souris sur les bâtiments communaux s'est poursuivie.

En 2023, la gestion proche de la nature des forêts communales était également un thème important pour la plupart des communes. Dans ce contexte, le maintien de vieux peuplements d'arbres, d'arbres biotopes et de bois mort sont des aspects importants de la promotion de la biodiversité. L'engagement continu des communes est souligné par le fait que les premières communes sont désormais certifiées selon les normes PEFC et FSC.

Le PNHS conseille les communes lors de l'aménagement écologique de places publiques dans le cadre des projets « Insekteräich » et « Pacte Nature ».





Atelier de construction de nichoirs
au « CoLab » à Wiltz.

CHAMP D'ACTION 2 : ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

MESURES DE SENSIBILISATION, FORMATION ET SERVICE CONSEIL EN MATIÈRE DE CONSERVATION DE LA NATURE

Les Stations Biologiques remplissent un rôle important dans le domaine du conseil en matière de conservation de la nature. En 2023, le service conseil a englobé un service téléphonique, des visites et conseils sur le terrain même, une aide à la planification et/ou réalisation... Au niveau privé, ces conseils ont principalement porté sur les hirondelles, les chauves-souris, les plantes invasives, ainsi que la plantation de haies et d'arbres fruitiers ; conseils étroitement liés à l'action de commande collective d'arbustes indigènes et d'arbres fruitiers hautes tiges en automne. Dans ce contexte citons également les cours de taille d'arbres fruitiers organisés à Heiderscheid le 25/02/2023 (taille de plantation) et à Noertrange le 11/03/2023 (taille de formation).

Dans le cadre du projet « Natur genéissen » la Station Biologique Naturpark Öwersauer a vérifié les critères pour une série d'exploitations agricoles intéressées et le pourcentage de la surface occupée par des éléments de structures a été calculée. Le cas échéant des pourparlers ont été

effectués avec les candidats en vue de l'amélioration de leurs structures (e.a. via la plantation de haies et d'arbres et l'installation de bandes en friche).

La Station Biologique réalise périodiquement certaines publications ou des documents pédagogiques et de sensibilisation sur différents thèmes liés à l'environnement naturel et à la conservation de la nature, aussi bien pour les particuliers que les services publics concernés. Dans ce contexte citons la préparation de nouvelles fiches techniques « Loscht op Natur » (finalisées en 2024), des articles dans les journaux des communes (« Gemengebued », etc. En 2023 plusieurs activités et workshops « grand-public » ont été réalisés : « Uebstbamschnëttkurs » (25/02 & 11/03/2023), construction d'un nichoir pour chauves-souris (15/03/2023), aménagement d'une prairie fleurie (18/03/2023), « Insektenhotel » (29/03 & 25/10/2023), « Sensenlehrgang » (27 & 28/05/2023), « Dréchemauer » (03/06/2023) et « Nistkästen fir Gaardevullen » (15/11/2023).

Par ailleurs la Station Biologique Naturpark Öwersauer a organisé quelques promenades guidées – entre autres dans le cadre de la journée RAMSAR (05/02/2023), de l'action « Een Dag an der Natur » et des « Journées européennes du patrimoine » – comme : Randonnée nocturne (26/05/2023), « Fléizen » (26/09/2023), « Vum Bësch, vun de Louhecken a vum Louschlëssel » (27/09/2023), « Achtsamkeitswanderung » (07/10 & 14/10/2023), des tours en canoë (25/05, 29/06, 27/07, 28/09, 31/08/2023), des visites (p.ex. lors de la fête de l'eau « Waasserfest » 09/05/2023) et bon nombre de sorties d'exploration « Naturpark-Entdecker ».

Le PNHS était par ailleurs organisateur du symposium international « Fléizen – die traditionelle Wiesenbewässerung als immaterielles Kulturerbe Luxemburgs » (25/03/2023).

Le personnel de la Station Biologique a participé en 2023 à quelques workshops, formations, séminaires et colloques, entre autres : Colloque sur le patrimoine naturel, la biodiversité et l'évolution du MNHNL (11/03/2023),



Promenade guidée à l'occasion de la journée mondiale des zones humides (RAMSAR).



Naturnahe Begrünung zur Förderung der Biodiversität im Siedlungsbereich und in der freien Landschaft » (20/04/2023),
Gestion de plantes exotiques envahissantes et élimination des déchets verts (10/05/2023), Fachaustausch « Grünlandstrategie » (15/11/2023),
Quantifying the impact of invasive alien species on biodiversity (17/11/2023),
„Leitfäden zur Förderung von heimischen Bestäuberinsekten“ (23/11/2023).
La Station Biologique Naturpark Öewersauer a encore été fortement impliquée dans la sensibilisation et la promotion de la gestion intégrée et alternative des surfaces vertes à l'intérieur des agglomérations (« öffentliches Grün ») – entre autres dans le cadre du « Pacte nature » –, d'où bon nombre de réunions de chantiers et un encadrement des différentes communes du Parc Naturel.

Lors d'un échange international un groupe de jeunes a appris comment déterminer la qualité de l'eau à l'aide de macro-invertébrés.



- 1
- 2
- 3

- 1 – Activité « Natur erlieue mat alle Sënner ».
- 2 – Interprétation du paysage avec des élèves du secondaire.
- 3 – « Escape room outdoor » avec la maison relais Renert.

JOURNÉE DE L'ARBRE (« DAG VUM BAM »)

En automne 2023, la Station Biologique, ensemble avec le service « Naturparkschoul », a organisé les actions de plantation dans le cadre de la journée « Dag vum Bam ». Ainsi des haies (937 arbustes) et 15 arbres ont été plantés par plus que 120 élèves à Grümmscheid

avec des élèves de l'école régionale de Harlange, à Eschdorf avec des élèves de l'école de Heiderscheid, à Dahl avec la maison relais de Goesdorf et à Wiltz avec des élèves de l'école Reenert de Wiltz ; ceci en collaboration étroite avec les communes concernées et/ou l'ANF.



Les élèves de l'école fondamentale de Harlange lors de la journée « Dag vum Bam » à Grümmscheid.



PROJET « D’NATURPARKEN ZU LËTZEBUERG – (EEN) INSEKTERÄICH »

Le projet « D’Naturparken zu Lëtzebuerg – (een) Insekteräich », commun aux trois Parcs Naturels et cofinancé à 100 % par le Fonds pour la protection de l’environnement (FPE) a été poursuivi en 2023. L’objectif du projet est de mettre en place des mesures pour améliorer l’habitat des insectes et de sensibiliser les différents acteurs publics, les agriculteurs et les habitants. Au cours de l’année 2023, différentes réalisations ont été effectuées en étroite collaboration avec les deux autres parcs naturels et toute une série d’acteurs régionaux de la région du PNHS. Le projet a été présenté au printemps 2023 lors de la journée « Pacte Nature » à Bettembourg à un niveau national, ainsi qu’en automne 2023 dans le cadre de la roadshow des « Pacte Nature » et « Pacte Climat » à Wiltz. Ainsi l’importance du projet a pu être soulignée, notamment sur le plan politique, tout en sensibilisant le public au sujet de la protection des insectes.

Un parterre de vivaces indigènes (101 m²) a été implanté à Wiltz dans la route de Noertrange, sur une surface verte

urbaine (« Eh-Da-Fläche »). Le projet du réaménagement du Jardin de Wiltz a été poursuivi (800 m²) ; ainsi pendant deux semaines, des parterres de vivaces ont été mis en place, des prairies fleuries ont été créées et un ancien étang a été restauré et planté de manière naturelle. Deux grands hôtels à insectes ont été érigés sur le terrain des écoles fondamentales à Harlange et à Dahl avec les élèves dans le cadre de journées informatives et participatives axées autour du thème des insectes. Tous ces aménagements ont été réalisés en étroite collaboration avec les communes.

En vue de sensibiliser le grand public au sujet des insectes et de leur conservation, deux ateliers de construction de nichoirs pour abeilles sauvages ont été organisés au « CoLab » à Wiltz. En outre, les résidents ont également pu assister à un atelier de construction d’un mur en pierre sèche et de création d’une prairie fleurie, et les visiteurs du festival « Do-it-yourself » de Wiltz ont été sensibilisés aux insectes lors de la fabrication de « SeedBombs ». Les aménagements dans les jardins





1
2
3

- 1 - Les enfants découvrent le monde fascinant des insectes.
- 2 - Séance d'information sur les mesures proposées dans le domaine agricole.
- 3 - Le stand du projet « Insekteräich » à la fête de l'eau à Wiltz.



vainqueurs du concours permettant de gagner la transformation d'un jardin de graviers en un jardin naturel, ont été réalisés. Ainsi cinq jardins ont été réaménagés en vue de favoriser la présence d'insectes.

Pour encourager le grand public à découvrir les insectes dans leur environnement proche, un nouveau défi « Insektenräich Natuparken » a été lancé du 01/07 au 01/10/2023 dans les trois parcs naturels via la plateforme de sciences citoyennes iNaturalist. Pendant cette période 244 participants ont documenté 1.935 insectes, parmi lesquels 477 espèces différentes ont pu être identifiées. L'exposition itinérante « Insekten – Superhelden in Gefahr », élaborée pour sensibiliser les jeunes enfants, était exposée dans l'école fondamentale à Dahl. Depuis mi-2023, le personnel enseignant intéressé peut également emprunter une « mallette à insectes ». Cette mallette contient tout une panoplie de matériel didactique à utiliser dans les cours de biologie et de sciences naturelles. Le matériel permet aux élèves d'acquérir eux-mêmes des connaissances spécialisées sur les insectes, leurs différents pouvoirs particuliers et leur protection. Le projet

« Insekteräich » a été présent à la fête de l'eau du PNHS (09/05/2023) avec un stand d'information pour sensibiliser le public. Pour encourager les entreprises privées à concevoir leurs surfaces de manière favorable aux insectes, des projets pilotes sont réalisés avec quelques entreprises (entre autres Camping du Nord à Goebelsmühle, 150 m²).

Pour promouvoir la thématique de la conservation des insectes dans l'agriculture, un catalogue de 6 mesures, éligibles à des primes, a été élaboré (« Beetle Banks », arbustes à fleurs, bandes enherbées, haies mortes (Benjeshecken), plantes énergétiques et mélange de maïs et d'haricots à rames). Une formation sur ces mesures, qui s'est tenue le 6 octobre 2023 à Putscheid, a porté ses fruits et a permis de trouver 2 agriculteurs qui mettront en œuvre des mesures à partir de 2024.

Concernant le suivi scientifique du projet « Insekteräich », l'échantillonnage bisannuel par un total de 12 pièges « Malaise » et « Barber » a été réalisé dans les six communes du PNHS. Ceci permettra d'avoir, à la fin du projet, un bilan global sur la diversité des insectes dans notre région, ainsi qu'un suivi de l'impact du projet. De plus les premiers



résultats de l'échantillonnage de 2021 ont été analysés, ces données feront partie d'un rapport complet à la fin du projet. En 2023, la série d'inventaires floristiques dans le cadre de l'étude dite « Reichling » a été finalisée, en vue de comparer la situation actuelle avec celle des années 1970.

NATURPARKSCHOUL - VIVRE L'ÉCOLE DURABLEMENT

En vue de l'évaluation du concept de la « Naturparkschoul », un workshop avec Siegfried Seeger (Bildungsreferent) a été organisé au début de l'année 2023. Ce processus s'est poursuivi tout au long de l'année et constituera à l'avenir un point fort du travail éducatif ainsi que du paysage éducatif dans les parcs naturels. Dans un esprit participatif, le personnel du Parc Naturel a été formé à la notion de l'éducation et de l'importance de la valeur éducative de tous les projets, un premier inventaire de projets éducatifs a été établi et les différentes étapes ultérieures ont été discutées.

En matière de coopération avec les écoles de la région, les enseignantes du cycle 2 de la « Regionalschoul Uewersauer » ont été épaulées par le garde forestier, le centre de protection de la nature Burfelt et le Naturpark Öwersauer durant toute l'année scolaire pour alterner quasi tous les jeudis matin leur salle de classe avec un séjour en forêt. À tour de rôle, des collaborateurs ont accompagné les classes et ont mis en pratique les cours de matières pendant le séjour en plein air. Dans le cadre du projet H₂Only, dix activités pédagogiques ont été réalisées avec la malle pédagogique (« Textilkoffer ») dans les différentes écoles fondamentales au cycle 3 et 4. Lors de la fête scolaire de l'école fondamentale de Harlange, deux activités scolaires ont été menées avec les enfants des cycles 1 à 4. En outre, des haies et des arbres indigènes ont été plantés avec les élèves près des écoles et sur des places publiques à Eschdorf, Grümmscheid, Wiltz et Dahl. Plus de 120 enfants ont participé à cette action (cf. journée de l'arbre). Une randonnée pédagogique sur la thématique de l'eau a été réalisée sur le sentier dit « Waasserfee » avec une classe du C.4.

Quelques activités ont aussi été menées avec diverses classes de lycée : malle pédagogique combiné avec une visite de la draperie à la Maison du Parc (19/05) ; excursion sur la thématique de la forêt, de l'eau et de l'agriculture dans le cadre d'un échange ERASMUS+ (25 & 26/04) ; randonnée sur la thématique du développement durable et plus concrètement de l'eau avec quatre classes de 4^e (22, 23 & 24/05). En mai, une classe BTS du Lycée Technique Ettelbruck a visité le Parc Naturel à Esch-sur-Sûre pour s'informer sur le Parc ainsi que sur les sites Natura 2000. Par ailleurs, deux réunions de concertation ont eu lieu dans le cadre du projet FUDO (« Fuerschen dobaussen ») du SCRIPT (Service de Coordination de la Recherche et de l'Innovation pédagogiques et technologiques) d'une part avec les responsables du projet et d'autre part avec les deux institutrices chargées de mettre en œuvre le projet dans la direction 15. Un échange en vue d'une future collaboration concernant l'apprentissage dans et avec la nature a eu lieu dans l'école fondamentale « Millermoaler ».



1
2

1/2 – Bon nombre de sorties de terrain avec les élèves de l'enseignement fondamental ont été encadrés par le staff du PNHS.



Lors des activités avec la malle pédagogique « Textilkoffer » les jeunes apprennent la différence entre toutes sortes de tissus et leur fabrication.

En ce qui concerne le travail dans le domaine non-formel, les collaborateurs ont été présents à la KAJUKO (KannerJugendKonferenz) et au « Kannerdag » à Wiltz. Les sorties sur le terrain avec les gilets d'explorateurs mais également avec la voiture électrique « NaturparkEntdeckerMobil » ont été poursuivies. Parfaitement équipés avec le gilet d'explorateur, les enfants sont ainsi prêts pour « l'aventure nature ». Grâce à de petites missions et munis de tout le matériel d'excursion nécessaire, les participants sont incités à effectuer des recherches autonomes et à découvrir la nature ainsi que le Parc Naturel ; ils se sentent ainsi comme de véritables aventuriers. En tout, 10 sorties ont été effectuées : deux activités « escape room outdoor » à Wiltz – une pour la maison relais et une pour le grand-public (05/04 & 16/04) –, une randonnée nocturne à Baschleiden(26/05), une sortie dans le cadre du projet de randonnée à Wiltz (Natur Bewegung Entwecklung), ou encore des activités sur la thématiques des insectes à la maison relais de Harlange (17/07), une sortie avec le science club, une « walking meditation » avec un groupe de réfugiés en collaboration avec l'association Singa.

Une troisième activité « escape room outdoor » dans le cadre du programme d'été du Club Uewersauer a dû être annulée par manque d'inscriptions, de même qu'une activité LandART. Deux randonnées méditatives ont été menées avec une animatrice de l'équipe Naturparkschoul du PNHS, une en printemps à Wiltz-Kaul (12 personnes), et une en automne à Baschleiden (8 personnes). Pour renforcer ses liens avec d'autres acteurs régionaux, contribuer à l'élaboration de stratégies éducatives et de développement durable dans la région, partager ses idées et ses connaissances en matière d'éducation environnementale et de discuter des projets en cours dans la région, la « Naturparkschoul » a participé à diverses rencontres en 2023, notamment à une rencontre nationale du projet « Bildungslandschaften » qui a eu lieu à Luxembourg-Ville (16/03). La « Naturparkschoul » a également assisté à la « BNE Foire » (20/04) au Forum Geesseknäppchen et à une réunion de la plateforme de l'éducation au développement durable à Esch-sur-Alzette (24/10). Lors de la première rencontre des partenaires « Valeurs



des Parcs », la « Naturparkschoul » a tenu un stand d'information. Ces rencontres permettent d'échanger avec d'autres acteurs de différents paysages éducatifs et de partager des idées et des pratiques innovantes. Dans le but d'identifier des synergies potentielles la « Naturparkschoul » a aussi eu des échanges avec un responsable des auberges de jeunesse du Luxembourg. Au niveau international, des concertations ont eu lieu pour définir éventuellement un projet de suivi du projet ERASMUS+ NALENA (Nachhaltiges Lernen mit der Natur). Enfin, en matière de communication et de relations publiques, la plateforme en ligne de la « Naturparkschoul » a été mise à jour avec du matériel pédagogique, divers articles pour des publications locales et régionales ont ainsi été rédigés et des réunions de travail avec le personnel de la « Naturparkschoul », l'École du Goût et l'Ouri-Team ont été menées régulièrement. En termes de formation, les collaborateurs de la « Naturparkschoul »



ont participé à plusieurs formations, workshops et conférences dont la formation « Bildungslandschaften wirkungsvoll koordinieren! – Basisqualifikation für lokale/regionale Koordinator/-innen » de l'IFEN (23 & 24/01, 27 & 28/03, 10 & 11/05), la conférence de Margret Rasfeld « FREI DAY – Lernen die Welt zu verändern » (19/04), le workshop « Selbstorganisiertes Lernen mit Sinn mit dem FREI DAY Ansatz », une visite d'étude « Selbstorganisiertes Lernen und Nachhaltigkeit in Harlange – FREI DAY » (20/04) ainsi que la BNE Online Akademie 2023 (17/10). Le personnel de la « Naturparkschoul » a présenté en outre son travail dans le domaine de l'éducation dans les parcs naturels du Luxembourg dans le contexte du « Bildungsdiensttag der Deutschen Naturparke », un échange numérique (17/10). De plus, dans le cadre du BTS – Gestion d'entreprise et développement durable (LTE), les collaborateurs du PNHS ont encadré une étudiante pendant son stage et son travail de fin d'études du 20 février 2023 au 22 juin (« Liste de matériel scolaire : Quelle place a la durabilité auprès des parents et du personnel éducatif ? »).

ÉCOLE DU GOÛT

L'« École du Goût » (EDG) est un projet commun des trois parcs naturels luxembourgeois et vise à sensibiliser les enfants et les adultes à une alimentation saine et variée tout en intégrant l'éducation sensorielle. Une importance particulière est également accordée aux aspects de la durabilité et de régionalité des denrées alimentaires et produits utilisés.

L'année 2023 a été très spéciale pour l'EDG. Tout d'abord, la grande ouverture du site propre au projet avec cuisine pédagogique et jardin à Brandenburg, commune de Tandel. En mai, les deux bâtiments « Al Millen » et « Al Molkerei » ont été inaugurés en présence de tous les partenaires et collaborateurs. Au-delà de l'inauguration, une semaine entière d'activités et d'événements a été élaborée par l'EDG – la « Woch vum Goût ». Des workshops pour les enfants, une randonnée gourmande, une soirée cinéma bio, une exposition avec afterwork et bien d'autres expériences autour des 5 sens ont permis de faire découvrir à la population locale et à toute autre personne intéressée les différents thèmes et aspects que l'EDG entend

École
du Goût



1 2

- 1- Lors de l'inauguration officielle de l'École du Goût en mai 2023.
- 2- De jeunes cuisiniers en action à Brandenburg.



Le livre « D'Rommel Bommel an hir Frënn » a remporté le « Lëtzebuurger Buchpräis » dans la catégorie livres pour enfants.



proposer à l'avenir à Brandenburg. À côté des festivités, les objectifs du concept d'exploitation « 2022-2026 » ont été poursuivis et de nombreuses réalisations ont été accomplies. Au niveau de la communication, un rebranding complet de l'EDG a été élaboré et le site internet du projet a été mis en ligne en mars. Tout au long de l'année, un grand nombre de coopérations ont pu être mises en place avec de nouveaux partenaires, comme le Service national de la jeunesse (SNJ), le mouvement Biovereenegung, la Up-Foundation, Liewensmëttelpunkt Nordstad – pour n'en citer que quelques-uns. L'EDG a également participé à une multitude de projets externes, comme l'exposition « All you can eat » du Lëtzebuerg City Museum, l'édition « Bewosst gesond » de la chaîne radio 100komma7 (7 épisodes), les « Journées européennes du patrimoine » du Ministère de la culture ainsi que la « Foire agricole » d'Ettelbruck. En outre, l'équipe de l'EDG a continuellement participé à des séminaires, des formations continues et des projets internationaux (Rapperswiler Tag, Suisse; LocalEat, Suède; Visita institutionale Avila, Espagne...).

Le programme de l'EDG a également été élargi autour des trois grands piliers : « Schmaacherliefnis », « Schmaachstonnen » et « Schmaachprofien ». Parallèlement à l'offre annuelle d'ateliers, qui est continuellement actualisée et adaptée, deux réalisations très particulières ont attiré l'attention. D'une part, la première formation continue en cuisine pédagogique à Brandenburg, spécifiquement axée sur une alimentation saine et durable chez les jeunes enfants, a été proposée aux cuisiniers des maisons relais du projet « Natur genéissen ». Les participants ont cuisiné et se sont préparés pendant trois après-midis, vu que le jour de la finale, les plats élaborés ont été dégustés par les enfants de la Maison Relais de Tandel. Un autre grand succès a été la publication du livre pour enfants « D'Rommel Bommel an hir Frënn », en coopération avec l'auteure Charlotte Reuter, l'illustratrice Lynn Cosyn et les éditions Ernster. Le livre pour enfants autour de 4 légumes locaux (betterave rouge, petits pois, blette et potiron) sert désormais de base à de nombreuses activités du programme pour enfants de l'EDG et a remporté

le « Lëtzebuurger Buchpräis » dans la catégorie livres pour enfants lors des « Walfer Bicherdeeg » en novembre 2023. En ce qui concerne les travaux de construction à Brandenburg, l'étroite collaboration avec nos partenaires se poursuit avec succès et les travaux restants sur le bâtiment et le jardin seront achevés en 2024 : Commune de Tandel, Administration des bâtiments publics (Diekirch), ACC Architectes, Ingénieurs-Paysagistes MERSCH, Forum pour l'emploi, « Projet Léieren am Gaart – Reseau Lëtzebuerg ». Tous les ateliers publics proposés par l'EDG en 2023, ainsi que les coopérations, partenariats et participations sont disponibles sur ecoledugout.lu.



CONTRAT DE RIVIÈRE

Le projet Contrat de Rivière Haute-Sûre (partenariat de cours d'eau) est, depuis 2012, cofinancé via une convention avec le ministère, actuellement le Ministère de l'Environnement du Climat et de la Biodiversité (MECB) et une participation des communes non membres du Parc Naturel, le reste étant porté par le PNHS. Le Contrat de Rivière vise l'amélioration de la qualité de l'eau et de l'environnement aquatique. Le travail du service coordination consiste dans la sensibilisation du public et le conseil pour les communes, les personnes privées et tout autre acteur concerné. L'équipe de coordination du Contrat de Rivière donne également des conseils et planifie des mesures techniques en vue de la restauration des rivières et ruisseaux dans les communes faisant partie du partenariat de cours d'eau. Dans ce contexte, divers projets ont été réalisés en 2023.

En date du 22/03/2023, les cinq partenariats de rivière du Luxembourg ont organisé un colloque sur la thématique « Waassermanagement an Industrie- a Gewerbezonen » (Gestion de l'eau dans les zones industrielles et commerciales),

avec environ 150 participants. Après un exposé du Ministère de l'Économie et de l'Administration des eaux sur les obligations et le contrôle de la gestion de l'eau dans les zones industrielles, des exemples pratiques ont été présentés par Acelor Mittal, Lux Airport et Kronospan. Par les communes et le contrat de rivière Alzette, un aperçu a ensuite été donné sur la gestion et les enjeux des rejets d'eaux pluviales pour les cours d'eau et leur renaturation. Ce colloque traditionnel – sur des thèmes toujours différents autour de la protection de l'eau – est organisé annuellement dans le cadre de la journée mondiale de l'eau et attire toujours de nombreux acteurs intéressés, entre autres de différentes administrations et ONGs. Par ailleurs le Contrat de rivière a été fortement impliqué dans un échange scolaire international. Ainsi le PNHS a organisé un programme de sensibilisation de deux jours avec le personnel scolaire de l'Athénée de Luxembourg et le soutien de l'ANF et du Ranger dans le cadre d'une sortie scolaire soutenue par un projet Interreg (25 & 26/04.2023). Les 108 élèves venus d'Allemagne, de Belgique, de Grèce et du Luxembourg ont pu échanger sur les défis de la gestion de l'eau d'aujourd'hui et de

demain dans le cadre d'une randonnée suivie d'un tour en bateau solaire. Les élèves ont été sensibilisés à de nombreux thèmes actuels et historiques de la région et ont pu vérifier par eux-mêmes la bonne qualité de l'eau de la région lors d'une étude des ruisseaux. Enfin le Contrat de rivière s'est donné pour mission de maintenir le savoir du « Fléizen » (abissage), technique d'irrigation traditionnelle des prairies (voir aussi « Fléizen » – champ d'action 4 : Culture).

NATURPARK-RANGER

Le Ranger du PNHS – le premier de son genre au Luxembourg – est opératif depuis juin 2021. Comme l'expérience pour ce travail au Grand-Duché était encore très limitée, des formations continues ont contribué à optimiser le travail. Dans la même optique, des échanges ont eu lieu en 2023 avec des rangers d'Allemagne et des États Unies. De plus, une formation sur la sécurité de l'utilisation des techniques de réanimation de base en combinaison avec un défibrillateur semi-automatique a été achevée.



1
2

- 1 – Le contrat de rivière vise également à sensibiliser les jeunes à la sauvegarde du milieu aquatique.
- 2 – La thématique de l'abissage (« Fléizen ») était à l'ordre du jour de nombreuses activités.



1

1 – Promenade guidée avec le ranger du PNHS.

2

2 – La sensibilisation des visiteurs à la protection du lac de barrage est une des tâches du ranger.



La mission principale du « Naturpark-Ranger » n'est pas seulement d'informer et de sensibiliser les visiteurs du Lac de la Haute-Sûre, mais de signaler également les éventuels comportements inadéquats, ceci afin de garantir une cohabitation agréable sur les différents sites de baignade. Ainsi, durant l'été 2023, pas moins de 693 groupes de visiteurs ont été informés de leur mauvais comportement. Avec l'aide de 3 étudiants, le Ranger a recueilli différentes données afin d'établir des statistiques. Pendant la saison balnéaire, des agents de sécurité ont été initiés, guidés et accompagnés par le Ranger sur le territoire communal d'Esch-sur-Sûre. Par ailleurs, le Ranger a rempli son rôle d'interlocuteur et d'intermédiaire direct pour les habitants, les touristes, les administrations et les communes. Lors de la saison de baignade 2023, sept randonnées différentes et quatre excursions en kayak ont été organisées pour les visiteurs du lac. En outre, quatre randonnées différentes ont été organisées sur demande avec des classes scolaires. À la demande de différents médias, huit rendez-vous ont été fixés avec des journalistes pour faire un reportage sur la région du Parc naturel de la Haute Sûre. En dehors de la saison de baignade, deux classes ont été suivies plus intensivement par le Ranger, une

classe de l'école primaire de Goesdorf et une classe du LNW sous la compétence du CDI (Centre pour le développement intellectuel). Une visite a été organisée pour le Ministre de l'Aménagement du territoire et les défis liés au réservoir d'eau potable ont été expliqués à l'aide d'exemples pratiques. Pour améliorer le flux des visiteurs, les différents campings sur le territoire du PNHS ont été informés individuellement et les dernières informations ont été échangées afin de permettre une orientation ciblée des divers visiteurs. À la demande du SEBES, les panneaux d'information installés autour de l'ancienne zone de protection 1 ont été cartographiés ; ce recensement, commencé fin 2023, devrait être achevé début 2024. En outre, un appareil de comptage a été installé dans la commune du Lac de la Haute-Sûre, en collaboration avec le LFT. L'objectif de cette installation est d'obtenir une idée du nombre et du flux de randonneurs. Afin d'assurer la sécurité des visiteurs dans le Parc Naturel, des points de secours qui sont régulièrement contrôlés – et réparés le cas échéant – par le Ranger. L'installation des 28 points de secours dans la commune de Wiltz a été réalisée au début de l'année 2023. La planification des points de secours

dans la commune d'Esch-sur-Sûre a été réalisée ; les travaux devraient être terminés vers le début de l'année 2024. Les points de secours pour les communes de Boulaide et Winseler sont élaborés dans les années suivantes. Par ailleurs, des panneaux indicateurs, des chemins et des bancs ont été entretenus ou renouvelés en collaboration avec le Service technique du PNHS. Afin de préserver le patrimoine culturel de l'abissage (« Fléizen »), une installation existante a été restaurée, afin d'honorer la valeur de ce patrimoine culturel, un symposium international a été coorganisé et réalisé avec succès (voir aussi « Fléizen » – champ d'action 4 : Culture). Finalement des emplacements connus pour la berce du Caucase ont été contrôlés et, le cas échéant, celle-ci a été correctement enlevée.



BATEAU SOLAIRE

En ce qui concerne le bateau solaire le Service technique et le Service administratif se sont occupés du bon fonctionnement ainsi que de la coordination (formation de guides, adaptation du programme, plan de travail pour les guides et les capitaines, etc.). En 2023, au total 3.396 personnes ont profité d'une visite guidée à bord du bateau solaire. Les excursions en bateau sont obligatoirement accompagnées par deux personnes (un capitaine et un guide). Ce service est assuré par les trois capitaines du Parc Naturel, par les Guides touristiques de l'ORT Éislek, par des étudiants ou des pensionnaires spécialement formés à cet effet. Dans ce contexte trois nouveaux capitaines a été formés par le Parc Naturel en 2023. Une formation d'une demi-journée a par ailleurs été organisée pour le personnel du bateau afin d'apprendre la réanimation et l'utilisation d'un défibrillateur sur le bateau. Comme les années précédentes, le Service technique du Parc Naturel s'est occupé également de la révision hebdomadaire du bateau (révision générale en hiver), de l'entretien de l'abri (maisonnette), etc., tout comme de l'entretien du « circuit des amphibiens ». Pendant l'hiver, le service technique effectue des travaux d'entretien sur le bateau solaire.

« WAASSERFEST » (FÊTE DE L'EAU)

En 2023, la fête de l'eau a eu lieu dans un tout nouveau lieu, ce qui a marqué le début d'une rotation annuelle du lieu de l'événement à travers les communes membres. Avec le centre de loisirs Kaul à Wiltz, on avait trouvé l'endroit optimal à proximité de la rivière. Un programme varié et gratuit pour toute la famille a été généré. Malgré le temps pluvieux, une multitude d'ateliers, d'activités et de stands d'information, des dégustations d'eau et une exposition de photos du Fotoclub Wooltz ont été proposées. Le SIDEN a fait deux visites guidées de leur station d'épuration à Tutschemillen, qui ont permis de découvrir en détail le traitement des eaux usées. De plus une promenade à travers de la ville sur le thème « Eau potable et épidémies au 19^{ème} siècle à Wiltz » a eu lieu. La construction traditionnelle de radeaux suivie d'une course de radeaux n'a pas manqué non plus lors de la 10^{ème} édition. Le spectacle du professeur excentrique Aqua-Wass a constitué un autre point fort de la fête de l'eau. Pour la première fois, Philippe Ernzer de Météo Boulaide a été de la partie, avec une conférence sur les phénomènes météorologiques au Luxembourg.

Sur place, en collaboration avec Plooschter Projet, on a donné au public la possibilité de s'enregistrer comme donneur de cellules souches. Le restaurant Aux Tanneries de Wiltz, situé à proximité, a proposé un menu spécialement adapté à la fête de l'eau, avec des ingrédients régionaux et de saison. Sans le soutien des organisations de la région, qui ont présenté leurs projets, des associations locales, qui ont proposé des activités et des stands de restauration et la commune de Wiltz, qui ont donné leur support technique, la réalisation de cet événement n'aurait pas pu être aussi réussie.



- 1 – Une des activités lors de la fête de l'eau à Wiltz.
- 2 – Le spectacle du professeur Aqua-Wass a comme toujours fasciné les spectateurs.
- 3 – La traditionnelle course de radeaux a eu lieu sur la Wiltz.



CHAMP D'ACTION 3 : TOURISME



E-BIKES

Le « Rent a Bike Ardennes » a commencé durant l'été 2015 dans le Parc naturel de la Haute-Sûre. Ici, toute personne désireuse d'explorer la région à vélo peut dorénavant louer des vélos électriques et des VTT. Des vélos électriques sont à disposition à la Maison du Parc à Esch-sur-Sûre et au château de Wiltz, où on peut également louer des VTT. « Rent a Bike Ardennes » est un projet commun du PNHS et de la commune de Wiltz, en collaboration avec le CIGR Wiltz plus. En 2023, 17 vélos électriques ont été loués.

MAART A MUSIK À WILTZ

Depuis 2001, le Parc naturel de la Haute-Sûre organise le marché gourmand « Maart a Musik ». En 2023, le marché a eu lieu pour la huitième fois sur la place en plein air près du Château de Wiltz et ceci en date du 1 septembre. Ce marché donne aux producteurs et artisans du PNHS et des deux autres parcs naturels luxembourgeois l'occasion de vendre leurs produits dans une atmosphère unique et conviviale.

L'édition de l'année 2023 a de nouveau connu un franc succès auprès des visiteurs et des exposants. Le groupe musical allemand « Rumbacoustic » a accompagné le marché. Le Parc Naturel a été assisté dans l'organisation par différentes associations et la Commune de Wiltz.



Maart a Musik sur la place du festival à Wiltz.



DRAPERIE ET MAISON DU PARC

En ce qui concerne le Musée vivant de la Draperie, l'on y a pu compter 2.202 entrées, dont 496 gratuites, sachant que les jeunes en-dessous de 21 ans ne paient plus d'entrée depuis juillet 2012 ; y compris 43 visites guidées, dont 6 visites guidées scolaires. Les nombreux touristes demandant simplement des renseignements (sans payer l'accès au musée) étaient au nombre de 3.898. L'accueil de la Maison du Parc est plus fortement sollicité depuis la fermeture de l'office touristique d'Esch-sur-Sûre en 2014 (réactivé en partie depuis la saison 2018) et de la reprise de cette charge par le Parc Naturel ; ainsi en 2023 pas moins de 204 cartes de randonnée ont été vendues.

Le développement de la production de tissu à partir de la laine provenant des bergeries locales a continué. Environ 1.100 mètres de tissu ont été tissés, dont 600 mètres à partir de laine de bergeries locales, pour la fabrication de couvertures et d'autres articles. En outre 500 kg de laine ont été cardés pour des clients externes sur les machines du musée.



PORTE OUVERTE À LA DRAPERIE

En dates des 20 et 21 mai 2023, le Parc Naturel a organisé une porte ouverte à la Draperie avec des visites guidées gratuites, ceci dans le cadre des « Luxembourg Museum Days », une initiative des musées luxembourgeois qui vise des portes ouvertes annuelles dans les musées à travers tout le pays. Pendant les deux jours, des séances d'Escape Room ont été organisées, ainsi qu'une excursion autour des légendes d'Esch-sur-Sûre et ses environs (voir Champ d'action 4) ; au total on a pu accueillir 146 visiteurs.



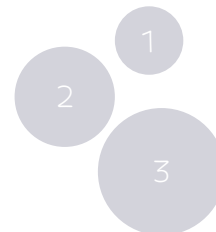
ESCAPE ROOM

En collaboration avec l'ONG Fairtrade Lëtzebuerg, le Parc Naturel a organisé un Escape Room dans le cadre de la campagne « Rethink Your Clothes », du 8 mai au 14 juin 2023 à la Draperie d'Esch-sur-Sûre. Pendant cette période, on a pu accueillir 62 visiteurs.

L'histoire tourne autour d'une jeune fille de 17 ans qui trouve au grenier de sa grand-mère un coffre dans lequel se cachent de nombreux indices qui lui permettent de conclure que sa grand-mère a travaillé autrefois dans la draperie d'Esch-sur-Sûre. Les visiteurs de l'escape room ont participé à un voyage de découverte passionnant, au cours duquel ils ont appris en outre de manière ludique des choses intéressantes sur le secteur du textile.



- 1- L'escape Room dans l'ancienne draperie a connu un franc succès.
- 2- En 2023 plus de 2.200 visiteurs ont été comptés dans le musée vivant.





Les Amis de Saint Pirmin » ont fêté leur 50^e anniversaire.

PANNEAUX TOURISTIQUES

VALORISATION DU SITE

« PËRMES KNUPP »

Dans le cadre des festivités autour du 50^e anniversaire des Amis de Saint Pirmin Kaundorf a.s.b.l., le sentier de découverte « op de Spuere vum Përmesknupp » a été inauguré le 14 juillet 2023 en présence de Mme Sam Tanson, ministre de la Culture et M. Lex Delles, ministre du Tourisme. Le Parc Naturel et les Amis de Saint Pirmin ont proposé aux invités un programme dynamique avec un intermède théâtral tiré de la pièce « Liewegen Përmesknupp » – spécialement conçue par les membres de l'a.s.b.l. pour les célébrations de leur anniversaire – une visite des différents panneaux et endroits historiques du site et des allocutions par Mme Marianne Thilmany (présidente des Amis de Saint Pirmin), M. Marco Wehles (curé), M. Charles Pauly (président du PNHS) et M. Marco Koeune (bourgmestre de la commune du Lac de la Haute-Sûre).

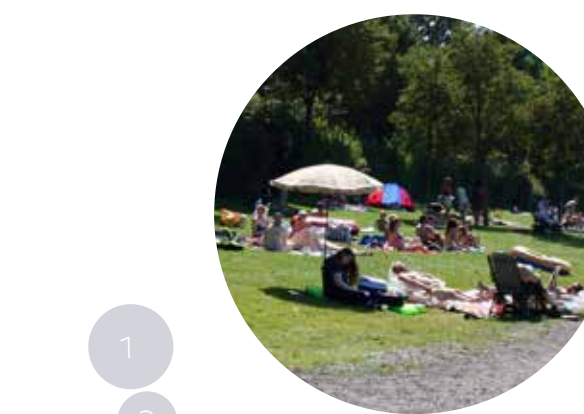
L'HISTOIRE DU LAC DE LA HAUTE-SÛRE

Ce projet comprend douze panneaux didactiques qui seront installés autour du lac de barrage et qui mettront en lumière différents aspects de la création et de l'impact du barrage sur la région de la Haute-Sûre. Les différents panneaux couvrent des thèmes allant du tourisme à la construction du barrage, en passant par les modifications du paysage, la production d'électricité et la nature. Chaque panneau traite d'un thème particulier et est illustré par des documents d'époque, rassemblés grâce à la contribution de nombreux habitants de la région, passionnés d'histoire. Cette initiative souligne les grands changements que le barrage a apporté à la région et met en évidence son importance, puisqu'il fournit aujourd'hui de l'eau potable à environ 80 % des ménages luxembourgeois. En 2023, les derniers accords et adaptations ont été effectués et la production des panneaux a été lancée.

TOP 10

Les panneaux touristiques installés dans les cinq communes membres en 2018 – reprenant les points forts à visiter aux alentours – ont été revus et remplacés en 2023, car certaines informations n'étaient plus à jour, tout en tenant compte des nouveautés dans l'ensemble du réseau de randonnée de la région Éislek.





1
2

1/2- La gestion du flux de visiteurs en été est un des points cruciaux dans la politique de sauvegarde du lac de barrage.

« VĒLOSUMMER »

Le PNHS a activement participé le weekend du 29 au 30 juillet avec un parcours au « Vêlosummer 2023 ». Le « Uewersauer Tour », qui menait de Goebbelsmühle à Lultzhausen, était réservé exclusivement aux cyclistes. Le « Vêlosummer » a comme but de promouvoir la pratique touristique du vélo au Luxembourg. L'équipe technique du Parc Naturel s'est occupée du balisage du parcours (d'une longueur d'environ 20 kilomètres). Lors de l'événement, le S.I. et les « Vâltesfrenn » de la Commune de Goesdorf ont tenu un stand de boissons. D'autres points de restauration se trouvaient à Goebbelsmühle, Esch-sur-Sûre et Lultzhausen. De plus le PNHS a conduit une navette sur le circuit. L'édition 2023 était un succès – 1.739 vélos ont été comptés.



« BESUCHERLENKUNG »

Sur la base du concept touristique commandé par l'ORT Éislek en 2022, un concept de gestion des visiteurs avec un catalogue de mesures a été développé en 2023 avec le bureau Futour. Le concept recense différentes problématiques et donne des solutions de référence ou des propositions concrètes. Par exemple, une gestion de parking payant uniforme a été proposée pour les parkings autour du lac de barrage. Les responsabilités et la répartition des compétences ont également été abordées ; une analyse précise des acteurs est indispensable pour clarifier les responsabilités.

Avec l'ORT et le LFT, le développement d'une « landing page » (visit-stausei.lu) a été finalisé en 2023. Le visiteur y trouve toutes les informations nécessaires sur les interdictions et les obligations au lac de barrage. Par ailleurs, des offres alternatives à un séjour au bord de l'eau potable sont promues. L'objectif principal est d'informer les visiteurs avant leur départ d'une affluence présumée trop forte.

Un concept de barbecue a été élaboré avec les communes, afin que les visiteurs puissent légalement faire des grillades au bord du lac de barrage sur des barbecues fixes prévus à cet effet ; les premiers

barbecues ont ainsi pu être installés par l'Administration des ponts et chaussées au début de la saison 2023 à Lultzhausen.

En ce qui concerne la sécurité autour du lac, une collaboration a été établie avec la police, le CGDIS, l'Administration des ponts & chaussées et l'Administration de la nature et des forêts. Il en a résulté, entre autres, une meilleure signalisation autour du lac et le système de points de secours (« Rettungspunkte ») est en cours d'exécution. Ces travaux ont été réalisés en collaboration avec le Ranger du PNHS (voir aussi « Naturpark-Ranger » – champ d'action 2 : Éducation à l'environnement et au développement durable).

Afin de rendre le travail de la douane plus efficace autour du lac, les zones problématiques sur le terrain ont été visitées ensemble et transmises numériquement par la suite. Afin d'informer les riverains sur l'eau du barrage de la Haute-Sûre, une soirée d'information a été organisée. Des intervenants de différentes organisations ont communiqué des informations sur les algues bleues, la qualité de l'eau et la situation actuelle. Afin d'améliorer le flux des visiteurs, les différents campings dans la région du PNHS ont été informés individuellement et les dernières informations ont été échangées afin de permettre une orientation ciblée des divers visiteurs.



CHAMP D'ACTION 4 : CULTURE

DRAPERIE ET EXPOSITIONS TEXTILES

L'exposition d'art textile « Following The Thread » du groupe Quilt Art a eu lieu du 17/06/2023 au 10/09/2023 dans l'ancienne Draperie à Esch-sur-Sûre. Cette exposition de nouvelles œuvres célèbre l'esprit d'aventure et le riche héritage des femmes qui créent de l'art par le biais du tissu et de la broderie. Bien que de nombreuses artistes s'inspirent des techniques de quilt, leur travail est extrêmement varié et ne se conforme pas nécessairement à la définition traditionnelle du quilt. Chaque artiste est libre de « following the thread » donc de « suivre le fil » à sa manière. Il s'agit de la première exposition organisée par les 16 artistes de Quilt Art depuis la pandémie. L'exposition était accompagnée d'un livre présentant les œuvres d'art et donnant un aperçu du processus de travail de chaque artiste. Premier groupe de ce genre en Europe, Quilt Art a été fondé en Grande-

Bretagne en 1985 pour développer le quilt en tant que discipline d'art. Quilt Art relève le défi de la fraîcheur et de l'innovation en conservant un nombre restreint de membres rigoureusement sélectionnés et en s'appuyant sur sa composition internationale. Les membres viennent de Grande-Bretagne, d'Allemagne, des Pays-Bas, de Belgique, de Hongrie, du Danemark et des États-Unis.

Par ailleurs les planifications et études en vue du réaménagement du musée de la Draperie et de l'exposition sur le Parc Naturel au 2^e étage ont été poursuivies.

ATELIERS MULTI-GÉNÉRATIONS

Depuis l'année 2014, le Parc Naturel organise régulièrement des ateliers multi-générations, s'adressant à des grands-parents avec leurs petits-enfants et à des parents avec leurs enfants. En 2023, cinq cours de feutrage et quatre ateliers textiles sous le thème du Quilt Art ont été organisés. Au total, 74 personnes y ont participé.



Les ateliers multi-générations et les workshops organisés dans le cadre des exposition temporaires sont toujours bien fréquentés.



1/3 - L'ancienne draperie accueille régulièrement des expositions textiles temporaires.



H₂ONLY

Dans le cadre du projet H₂Only, dix activités pédagogiques ont été réalisées avec la malle pédagogique (« Textilkoffer ») dans les différentes écoles fondamentales au cycle 3 et 4. Le projet lui-même a été clôturé par une soirée conviviale à Wiltz en date du 03/02/2023.



Clôture officielle du projet H₂Only au Prabbeli à Wiltz.

MARIONETTEFESTIVAL

Après cinq années d'hibernation, très beau succès pour la 9^e biennale du théâtre d'objets et de la marionnette, qui s'est déroulée à Tadler (commune d'Esch-sur-Sûre) autour du week-end de la Pentecôte (26-29/05/2023). Le bilan du festival : quatre jours de spectacles, une vingtaine de compagnies et d'artistes nationaux et internationaux, pas moins de 100 représentations et près de 3.000 visiteurs. Organisation : Esch(t)Kultur, en collaboration avec les habitants de Tadler, la Commune d'Esch-sur-Sûre, le Parc naturel de la Haute-Sûre et 85 bénévoles.



NUIT DES LÉGENDES

La 17^e édition de la Nuit des Légendes a eu lieu le 01/07/2023. Au programme : acrobaties, magie, théâtre, contes, ateliers participatifs, concerts et jeux de lumière et de feu. Le PNHS soutient la Nuit des Légendes depuis sa première édition.





1

1 – Visite de la chapelle octogonale au Heiderscheidergrund lors du « Tours des légendes » 2023.

2

2 – Lecture de légendes locales à la bibliothèque d'Eschdorf.



PATRIMOINE CULTUREL DANS LE PARC NATUREL

Dans le cadre des Luxembourg Museum Days et de la célébration du jubilé millénaire de la localité d'Esch-sur-Sûre sous le slogan « Esch 2023 », on a profité de l'occasion pour relancer le 20 mai le « Tour des légendes », une excursion d'une journée pour les amateurs de culture, après une interruption prolongée due à Covid19. Sous le thème « Trésors culturels et légendaires d'Esch-sur-Sûre et de ses environs », les chapelles d'Esch-sur-Sûre et de Heiderscheidergrund ont été visitées. Dans la bibliothèque d'Eschdorf, de nombreuses légendes de la région ont été racontées et à Esch-sur-Sûre, on s'est plongé dans l'histoire des tisseurs de drap et on a découvert les faits historiques de cette localité autrefois industrielle dans le musée de la Draperie. 20 participants ont suivi cette excursion avec intérêt.

Pour les journées européennes du patrimoine du 23/09 au 01/10/2023, quatre visites guidées du site St. Pirmin (« Përmes Knupp ») près de Kaundorf ont été organisées ensemble avec les Amis de St. Pirmin. 41 participants ont pu explorer le nouveau sentier thématique

et apprendre des faits intéressants sur ce site, classé « monument historique ». En même temps, huit visites guidées du site Schumannseck ont été organisées sur le site mémorial de la Bataille des Ardennes, ainsi que deux visites guidées de l'exposition « Our Common Heritage » à Boulaide – 77 participants ont découvert le destin des personnes enrôlées dans cette bataille oubliée. Le Parc Naturel a encore organisé une randonnée sur la thématique de l'abissage (« Fléizen » – cf. ci-après), ainsi qu'une randonnée à travers les taillis de chêne avec des précisions sur le levage de l'écorce de chêne (« Louschläissen »), avec au total 16 participants. À noter également que le PNHS a commencé en 2023 avec la compilation d'un dossier de candidature afin de faire inscrire la pratique du « Louschläissen » sur l'inventaire national du patrimoine immatériel (IKI), ceci en collaboration avec le Syndicat d'initiative Kiischpelt, l'Administration de la nature et des forêts et le Lycée technique agricole.



« FLÉIZEN »

« Fléizen » est le nom luxembourgeois pour l'irrigation traditionnelle des prairies, telle qu'elle est pratiquée depuis des siècles dans de nombreux pays. Cette technique – avec ses vestiges encore omniprésents dans la région – n'est presque plus appliquée de nos jours. Le Contrat de rivière s'est donné pour mission de maintenir ce savoir de l'humanité et de faire revivre ce contact direct avec l'eau.

Suite à l'inscription de l'abissage (« Fléizen ») sur l'inventaire national du patrimoine culturel immatériel du Luxembourg (IKI), le contrat de rivière, ensemble avec la station biologique et le Ranger, a mis en œuvre différentes actions en 2023. Des réunions de concertation ont eu lieu avec les administrations et ministères concernés en vue de l'autorisation de remise en état de l'installation dans le « Rackebaach » à Esch-sur-Sûre (entre autres 06/07 et 30/10). Plusieurs rencontres d'échange ont été organisées avec des historiens, des parcs naturels, natur&ëmwelt, des témoins et le ministère de la culture. Le PNHS a représenté le Luxembourg



à une rencontre internationale sur l'irrigation des prairies à St. Vith (B) en dates des 23 et 24/03. Un symposium international a été organisé le 25/03/2023 à Esch-sur-Sûre, avec de nombreux participants venus du Luxembourg et de l'étranger et la présence de la ministre de la culture Sam Tanson, le ministre de l'agriculture Claude Haagen et le ministre de l'aménagement du territoire Claude Turmes qui ont entre autres reconnu les efforts du groupe de travail national et international. De plus le contrat de rivière a organisé deux randonnées sur le thème de l'abissage (26/09 et 28/09) qui ont remporté un grand succès. Parmi les autres actions, citons les échanges avec l'Institut national pour le patrimoine architectural (INPA), des rencontres avec la presse et la participation aux Journées européennes du Patrimoine. Pour finir, l'irrigation traditionnelle des prairies a été inscrite – en date du 6 décembre 2023, à Kasane (Botswana) – sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO.



1

2

- 1 – Promenade guidée sur la thématique de l'abissage « Fléizen ».
- 2 – Le « Fléizgruef » au lieu-dit Rackebaach entre Esch-sur-Sûre et Eschdorf.





CHAMP D'ACTION 5 : AGRICULTURE

CONSEIL DE BASE

Le conseil agricole du Parc naturel de la Haute-Sûre travaille pour les exploitations agricoles selon le régime des modules tels qu'établis par le Ministère de l'Agriculture en 2016. Il s'agit de la septième année d'application des 4 modules, à savoir des conseils en plans de fumure, protection de l'eau potable, verdissement et zones sensibles qui ont été ouverts pour le conseil agricole du PNHS.

Un gros volume de travail est constitué par les 65 plans d'épandage – correspondant à environ 4.500 ha de surface agricole utile (SAU) – qui sont établis durant l'automne et l'hiver. Le but est de permettre une utilisation correcte des effluents d'élevage en fonction des besoins des cultures, tout en respectant les contraintes environnementales. Il s'agit d'une mise en conformité des exploitants selon les normes de la directive « nitrate ». Un document reprenant les données caractéristiques de l'exploitation (cultures, cheptel, localisation des parcelles, calcul de fertilisation...), et servant de document officiel vis-à-vis des administrations, est remis à chaque exploitant. Les

contraintes sont d'un côté la protection du bassin d'eau du lac de la Haute-Sûre, d'un autre côté le respect des contraintes dans les zones de protection régionales (zones de protection d'intérêt national) et internationales (zones Natura 2000). Depuis 2023 le verdissement est abrogé et remplacé par l'obligation de présenter 4 % de jachères où d'éléments de structure sur les terres arables. Le conseil agricole a établi avec chaque agriculteur la meilleure stratégie pour atteindre ces 4 % ou même plus. Pour l'année culturale 2023 il y avait encore une exception, on pouvait cultiver des céréales pour l'alimentation humaine sur cette surface mais plus ou moins la moitié des exploitants ont atteint les 4 % avec des éléments de structure et des jachères. Une part importante du travail consiste à la sensibilisation pour des techniques plus respectueuses de l'environnement (emploi de la herse, différentes machines pour le désherbage mécanique, épandage de produits phytosanitaires en combinaison avec le désherbage mécanique, injection du lisier et d'engrais liquides dans la terre ou la promotion pour des cultures moins intensives). En parallèle, selon les situations individuelles des exploitations,

les programmes d'extensification (agro-environnementaux ou biodiversité) sont expliqués et proposés. En 2022 les nouveaux programmes agro-environnementaux ont été lancés pour les prochaines 5 années. Toutes les exploitations dont le plan d'épandage est effectué par le Parc Naturel ont reçu un conseil, quels programmes sont possibles et réalisables sur leur propre exploitation et la demande y relative a été faite. Pratiquement le conseiller participe aux réunions des groupes de travail de la LAKU (« Landwirtschaftlech Kooperatioun Uewersauer », voir ci-après) dans le but de mettre en œuvre les mesures de protection de l'eau du SEBES. Le programme de la réduction de l'utilisation d'engrais azotés a été adapté au point, que les échantillons de terre Nmin ne doivent plus être faites par le conseiller à la main, mais par l'agriculteur lui-même. Le conseil agricole décide avec l'agriculteur quelles parcelles doivent être analysées, tout en veillant de ne pas en oublier une. Au cours de l'été et jusqu'en automne, le conseil agricole s'est concentré sur le module des zones de protection de l'eau. 37 exploitants ont bénéficié d'un conseil spécialisé dans le domaine

1

2

- 1 – En 2023, au total 65 plans d'épandage ont été réalisés par le conseil agricole du PNHS.
- 2 – Les analyses de sol sont indispensables dans le travail du conseiller agricole.



de préservation de la qualité de l'eau. Vu le règlement grand-ducal pour la protection de l'eau autour du lac de la Haute-Sûre, le travail essentiel pour ce module était de communiquer aux agriculteurs les nouvelles restrictions qui concernent l'exploitation de leurs fermes. Les analyses actuelles réalisées par le SEBES et l'AGE dans les affluents du lac de la Haute-Sûre ont été reprises et expliquées. Des mesures concrètes, différentes d'une exploitation à l'autre en fonction de la situation individuelle de l'exploitation et l'impact du règlement en vigueur à partir du 16 avril 2021, ont été proposées. D'une manière générale, ce module permet d'informer sur l'impact des pesticides aussi bien sur la santé de l'homme, que sur l'environnement naturel et de proposer des alternatives surtout mécaniques, thermiques ou même électrique.

Différents services ont été effectués pour la LAKU dans le but d'améliorer la qualité de la fertilisation CULTAN et de cibler les activités proposées pour améliorer la qualité des services.

Depuis 2021 le conseil agricole se propose aussi pour faire les déclarations de superficie au nom des exploitations, vu qu'il n'est plus possible de le faire sur

papier, mais uniquement en ligne. En 2023, 37 exploitations ont profité de ce service.

Finalement le conseil agricole était le contact pendant l'année 2023 pour les agriculteurs qui sont membre de l'association agricole « Käre vum Séi » (voir ci-après), s'ils avaient des questions à propos l'exploitation des champs de blé, seigle et épeautre et a fait des contrôles sur les champs.

PRODUITS VUM SÉI, PRODUITS RÉGIONAUX ET MARKETING

Le travail avec et pour les producteurs régionaux se base sur une banque de données interne qui est toujours actualisée et complétée. Ces données sont utilisées d'une part pour informer les producteurs eux-mêmes sur les marchés, les formations continues ou d'autres activités intéressantes. D'autre part, les informations contenues dans cette base de données sont également utilisées pour répondre aux demandes des restaurants ou des magasins concernant les producteurs régionaux. En plus des visites chez les différents producteurs ont

été organisées. La création d'un réseau regroupant les producteurs, le commerce, la restauration et d'autres acteurs dans la région est une démarche indispensable. En 2023, un total de 23 demandes internes ou externes concernant les produits régionaux ou le travail avec ceux-ci dans le Parc naturel de la Haute-Sûre ont été traitées. Il s'agissait de producteurs ainsi que de restaurants et de détaillants.

Dans le cadre des produits « Vum Séi », un état des lieux a été réalisé dans le but de recenser les besoins à court et à long terme de chaque entreprise. Avec « Bléi vum Séi », un flyer a été conçu et imprimé en commun pour le savon « Ouni », un savon végétalien sans conservateurs ni particules de plastique, entre autres. En outre, l'entreprise a été conseillée sur les questions de gestion relatives à l'augmentation de la production. « Téi vum Séi » a fêté cette année son 30^e anniversaire. Le PNHS était représenté à cette fête. Un article a été publié à cette occasion dans le calendrier paysan de la Centrale Paysanne. Frank Elsen et Christine Lutgen y ont raconté l'histoire de « Téi vum Séi » telle qu'elle a été vécue par le Parc Naturel. « Käre vum Séi » et surtout son partenaire de transformation





1 2
3

1 – Gestion ciblée du rumex à feuilles obtuses avec le « RumboJet 880 ».

2 – Essai « Käre vum Séi ».

3 – Formation Nmin dynamique à Eschdorf.

Jos & Jean-Marie ont créé en 2023 une nouvelle image de marque pour la farine qu'ils proposent. Le Parc Naturel y a participé à la fois sous forme de conseil et par l'achat des droits des images utilisées pour le film d'image « Käre vum Séi ». Ces images ont également été mises à la disposition d'une autre entreprise de médias pour la réalisation de plusieurs vidéos de présentation de la nouvelle farine. La marque « Véi vum Séi » a bénéficié d'un soutien intensif lors de sa restructuration complète en 2023. À la suite de la création de la nouvelle boucherie Côtes et Carrés, une nouvelle convention de transformateur a été nécessaire. Dans ce contexte, un échange intensif a également eu lieu concernant les possibilités de commercialisation. L'accent a été mis sur la possibilité de commercialiser des produits naturels par le biais du projet « Natur genéissen ». La signature de cette convention est prévue pour 2024. Une vidéo de la bande-annonce du nouveau site web a été réalisée à l'aide du matériel visuel existant. Une formation continue sur la marque « vum Séi », son histoire et ses objectifs a également été prévue et planifiée pour 2024. En tant que projet commun pour la marque « Vum Séi », le projet de remanier complètement

et de redessiner le dépliant commun a été développé en 2023. Pour ce faire, le meilleur partenaire possible pour ce projet a été identifié, avant de travailler intensivement à la conception du dépliant. La finalisation et l'impression du dépliant sont prévues pour 2024. L'objectif du dépliant est de permettre au PNHS ainsi qu'à tous les membres spécifiques de la famille « Vum Séi » de mieux véhiculer la marque dans son ensemble.

Par ailleurs, les efforts ont été poursuivis pour développer un programme de qualité pour les produits issus des trois parcs naturels luxembourgeois, efforts qui ont résulté dans la participation au projet « Natur genéissen », déjà établi dans les communes du SICONA. En collaboration avec Frank Elsen, conseiller agricole du PNHS, les communes et les exploitations agricoles des trois Parcs Naturels sont contactés afin de participer au projet. Dans le Parc naturel de la Haute-Sûre, six exploitations agricoles ont jusqu'à présent signé la convention. Le nombre total pour les trois Parcs Naturels est de 17. En outre, les communes « Esch-sur-Sûre » et « Wiltz » ont décidé de mettre en œuvre le projet « Natur genéissen » dans leurs écoles fondamentales à partir de l'année scolaire 2023/2024.

LANDWIRTSCHAFTLECH KOOPERATIOUN UEWERSAUER (LAKU)

L'agriculture joue un rôle important dans la protection des eaux, notamment dans la zone du barrage de la Haute-Sûre. Grâce à une coopération entre les exploitations agricoles qui exploitent des surfaces dans le bassin versant de la Haute-Sûre, le fournisseur d'eau potable SEBES et le Parc naturel de la Haute-Sûre. La coopération comptait 17 mesures et un total de 95 membres en fin d'année. Le programme d'action élaboré par la coopération vise en premier lieu à réduire l'apport de nutriments et de pesticides dans les cours d'eau. Les activités et les coûts de coordination du projet ont été financés par le SEBES. La plupart des mesures est subventionnée à hauteur de 75 % par le Fonds de gestion de l'eau et d'autres mesures sont subventionnées jusqu'à 100 % par le Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture.

Le comité de la LAKU s'est réuni 6 fois en 2023. Le groupe de travail « AG Wasserschutz » s'est réuni à deux reprises afin d'aider à développer les mesures de coopération et à améliorer la mise en œuvre des zones de protection



de l'eau. Ces groupes de travail sont composés de conseillers agricoles, conseillers de diverses administrations luxembourgeoises, de conseillers externes et du comité de la LAKU. Au long de l'année, la LAKU a organisé plusieurs événements tels qu'une conférence d'hiver abordant deux sujets, « Nmin-dynamique, spécifiquement pour notre région » et le concept d'échantillonnage des sols (en février), succédé par l'assemblée générale fin mars, qui a débuté par une rétrospective de l'année précédente, suivi par une présentation des futurs projets et le nouveau programme de mesure de 2023. Une démonstration d'une nouvelle machine agricole a été organisée en juin, qui a attiré 140 visiteurs. Le « RumboJet 880 » est un outil de travail attelé pour la détection et la lutte automatisées contre le rumex à feuilles obtuses dans les prairies. La détection et la pulvérisation de produits phytosanitaires sur les plantes de rumex fonctionnent en une seule opération. L'appareil permet de mouiller de manière ciblée uniquement les plantes de rumex avec un herbicide. Cette méthode est respectueuse de l'environnement et permet d'épargner jusqu'à 95 % de produits phytosanitaires.

Environ 300 hectares ont été cofinancés durant la première année à l'aide du programme de mesure de la coopération. L'investissement de la machine a été fait par un membre de la coopération ; la LAKU de son côté, co-finance la moitié des coups pour ses membres (25 €/ha), d'un coup total de 50 €/ha. Une visite de terrain de l'essai « Käre vum Séi » a également eu lieu en juin. Dans le cadre de cet essai, différentes variétés de blé sont cultivées afin de définir, au fil des années, celles qui sont systématiquement bien adaptées à notre région. L'objectif principal est de pouvoir se passer de tout produit de protection des cultures. C'est par le biais de cet essai que le choix des variétés pour la culture du blé dans le projet « Käre vum Séi » – qui concerne la région du Parc naturel de la Haute-Sûre et le bassin versant du barrage de la Haute-Sûre – sera effectué. Un autre essai en plein champ, l'essai « gypse-chaux » – qui s'étendait de 2022 à 2023 – visait à étudier la stabilité des rendements dans le contexte du changement climatique ainsi que la source de calcium et de soufre disponible. L'objectif du projet « Gips-Kalk-Power » était d'étudier et d'évaluer les effets de la fertilisation à la chaux



Visite des responsables LAKU sur le terrain ensemble avec le fermier.



et au gypse naturel granulé ainsi que leur combinaison sur la proportion de légumineuses dans la culture établie, le rendement, les paramètres du sol, les teneurs en protéines et en énergie et dans les prairies ainsi que dans les cultures fourragères.

Des visites de terrain, ainsi que des formations continues, ont donné la possibilité aux agriculteurs de participer à des formations qui donnent spécifiquement des exemples, essais et idées définis et représentatifs pour notre région.

Les mesures techniques de la coopération, comme le désherbage mécanique, ont été poursuivies en 2023. Au total, une surface FLIK de 78 ha a été binée, avec une surface d'application totale de 187 ha. La herse étrille a servi sur une surface FLIK de 230 ha, pour un total de 298 ha de surface d'application. L'année dernière, trois membres se sont décidés à utiliser la fraise biologique travaillant en moindre profondeur « Schälmaschine » pour un total de 58 hectares.

Les mesures techniques comprenaient également la séparation du lisier, qui a connu un grand succès avec 6.700 m³. La mesure technique de transport d'engrais a été utilisée par trois exploitations

pour un total de 1.580 m³ de lisier et 640 tonnes de fumier. La mise à niveau du pulvérisateur et celle du système de régulation de la pression des pneus n'ont cependant pas été utilisées.

Une surface de 2,7 hectares de *Miscanthus* a été plantée ; ces surfaces sont idéalement situées dans la zone IIC, où un ruisseau prend sa source directement en aval de chacune des parcelles. Début juillet, la coopération LAKU était présente avec un stand à la 40^e édition de la Foire agricole à Ettelbruck, ainsi qu'à l'inauguration de la nouvelle station de traitement du SEBES à Eschdorf, cette dernière dispose d'une capacité de traitement de 110.000 m³ d'eau par jour sur le nouveau site.

De plus, des échantillons de sol standard et pour la détermination du Nmin ont été prélevés. Au total, 611 échantillons de sol standard ont été prélevés machinalement pour nos membres et 190 échantillons de Nmin ont été prélevés à la main. Le concept d'échantillonnage Nmin des parcelles de référence a été révisé pour l'année suivante.

La soirée « After-Karschnatz mat der LAKU » a eu lieu en septembre à Berlé, une soirée sans programme prédéfini afin de se rencontrer autour d'un verre et de discuter ensemble.

Les points forts de la coopération restent la sensibilisation et la formation aux différents thèmes de la protection de l'eau dans l'agriculture par l'organisation de manifestations telles que des séminaires, des visites de champs, l'exploitation et des démonstrations de machines. Les résultats des essais sur le terrain réalisés par la coopération et ses partenaires ont été intégrés aux sessions de formation. Le contact avec les administrations compétentes a été maintenu afin de garantir des critères d'action compatibles avec la législation luxembourgeoise et un bon fonctionnement en général, en s'appuyant sur le comité de la LAKU pour la coopération.





CHAMP D'ACTION 6 : MARKETING RÉGIONAL

Le Parc Naturel représente la région sur le marché national et international, puisque l'information du grand public et les relations publiques sont l'une des priorités du PNHS. Ainsi, chaque année, le Parc Naturel développe du nouveau matériel promotionnel, afin de promouvoir au mieux la région aux foires nationales et internationales. Les prospectus sur la Maison du Parc, les sentiers pédestres, les attraits touristiques de la région sont adaptés et imprimés en cas de besoin. À noter également, que depuis 2019, une chargée de communication commune travaille pour les trois Parcs Naturels.

SITE INTERNET DU PNHS

Le site Internet a pour objectif de faire connaître aux visiteurs et aux habitants les projets du Parc Naturel, de les informer sur le patrimoine culturel et les attractions touristiques, ainsi que sur les nouveautés et les ateliers et événements actuels. Une mise à jour des informations est effectuée en continue. En 2023, le site a compté 25.390 visiteurs.

SITE NATURPARK.LU

Ensemble avec les Parcs naturels de l'Our et du Mëlldall, le Parc naturel de la Haute-Sûre alimentait depuis 2015, le site internet commun agenda.naturpark.lu, qui reprenait les événements des trois Parcs. En 2020 le site naturpark.lu a été retravaillé et modernisé. La mise en ligne a été réalisée en mai 2020. Le site web permet aux visiteurs d'avoir un aperçu des trois parcs naturels du Luxembourg, signale les publications et les concours communs et comprend un calendrier des événements affichant toutes les manifestations organisées dans les Parcs Naturels. En 2023, 3.387 visiteurs ont consulté le site naturpark.lu.

FOIRES ET MARCHÉS

En 2023, le PNHS a été présent à quelques événements et marchés, à savoir : « Marionettefestival » à Tadler (26-29/05/2023), « Heischer Maart » à Heiderscheid (30/07/2023), « Maart a Musik » à Wiltz (01/09/2023, pour les détails, voir champ d'action 3 : Tourisme), marché de produits régionaux « Lëtzebuurger Produkter » à Medernach (03/09/2023) et « Schofsfest » au Cornelyshaff à Heinerscheid (17/09/2023). De plus les trois parcs naturels luxembourgeois étaient présents avec



un stand commun au « Festival des Migrations » à Luxembourg (LuxExpo -25 & 26/02/2023), à la Foire Agricole à Ettelbruck (30/06-02/07/2023) et à la Foire interinstitutionnelle de la Commission Européenne (20/09/2023).

PROMOTION ET PUBLICITÉ

Depuis 2000, le magazine « Eisen Naturpark » paraissait de manière périodique dans le but d'informer les lecteurs sur les projets du Parc Naturel, de leur donner l'envie de visiter notre région et de créer une identité régionale. Depuis 2016, une collaboration avec le Parc naturel de l'Our a été initiée et en 2017, le magazine « Naturpark² » a encore évolué et pris le nouveau format « Naturpark³ » en associant également le Natur- & Geopark Mëlldall, démontrant ainsi la collaboration intense des 3 parcs naturels luxembourgeois. Ce magazine fournit des informations sur les projets, les nouvelles et les événements des trois Parcs Naturels, avec un contenu s'adressant à différents groupes cibles et âges, en 2-3 langues (DE, FR, LU). En 2023, les numéros 15 et 16 du magazine « naturpark.lu » ont été publiés en magazines de 40 et 36 pages et distribués gratuitement à presque 30.000



ménages dans les trois régions, environ 600 abonnés, cabinets médicaux, etc. Le magazine peut également être consulté sur issuu.com.

Le Parc Naturel entretient par ailleurs divers automates de distribution de matériel promotionnel, notamment au Knauf Center à Pommerloch et alimente les hôtels, campings et restaurants en dépliants concernant la région. En 2023 les points d'information au Knauf Shopping Pommerloch ainsi qu'au « Buttik vum Séi » ont été réaménagés et attirent désormais encore plus l'attention. Le Parc Naturel a donné un appui en nature ou financier à diverses manifestations et publie également régulièrement des articles d'actualité dans les bulletins communaux des communes membres (« Gemengebued »). De plus, le Parc Naturel informe régulièrement sur ses activités via l'agenda qui est publié 2 fois par an, ainsi que via facebook (cf. ci-après) et en publiant ses activités sur diverses plateformes (p.ex. landakademie.lu, echo.lu, supermiro.lu).

PRESSE

Un contact régulier avec les médias nationaux est d'une grande importance pour le PNHS. En 2023, au total 12 communiqués de presse ont été publiés.

En outre, un grand nombre de demandes de presse ont été traitées au cours de l'année.

MÉDIAS SOCIAUX

Les médias sociaux sont un canal de communication très important et peu coûteux, qui garantit également un retour direct sur le contenu affiché sous forme de réactions et d'interactions. Afin de véhiculer une image commune des trois parcs naturels luxembourgeois, tous les comptes de réseaux sociaux sont gérés par la chargée de communication commune.

FACEBOOK

En 2023, pas moins de 339 contributions ont été faites sur la page Facebook « Naturpark Öwersauer ». Le nombre de likes a atteint 8.755 (une augmentation de 441 likes par rapport à 2022).

YOUTUBE

La chaîne YouTube existante du Parc naturel de l'Our a été entièrement réorganisée fin 2019 et est dès lors utilisée pour les trois Parcs Naturels sous le nom de « Naturparke Luxemburg ». Cela permet des publications vidéo plus régulières ainsi que la création de playlists communes, comme c'était déjà fait dans le cadre du concours d'idées

« Äre Projet (m)am Naturpark ». En 2023, le nombre des abonnés s'est accru sur 304 (une augmentation de 42 abonnés par rapport à 2022).

INSTAGRAM

Une nouvelle présence sur les réseaux sociaux a été mise en place au début de l'année 2020 avec un compte instagram commun aux trois Parcs Naturels : « naturpark.lu ». Pendant l'année 2023, le compte a attiré 3.000 followers ; 45 posts ont été publiés.

COMMUNICATION COMMUNE DES PARCS NATURELS LUXEMBOURGEOIS

En 2019, l'embauche d'une chargée de communication commune a posé les jalons d'une communication uniforme et coordonnée des trois parcs naturels luxembourgeois. En 2023, des projets significatifs ont été mis en œuvre dans le cadre de la communication commune. Les présentations communes lors de foires ou d'autres manifestations ont été professionnalisées par la fabrication d'un système de foire portable. Un travail particulièrement important a été consacré en 2022 à la réalisation d'une première brochure commune

repreant les points d'attrait de toutes les communes membres des parcs naturels. Publiée dans un format A5 en allemand, français et anglais, la brochure a enthousiasmé aussi bien les habitants du Luxembourg que les touristes. La demande a été si forte que la publication était déjà épuisée un mois après sa parution. Une nouvelle édition a été réalisée en 2023.

Des stylos arc-en-ciel et des stylos à bille en bois FSC ont également suscité l'enthousiasme. Ceux-ci ont été distribués gratuitement lors de différentes manifestations. À noter que les trois parcs naturels étaient également représentés avec un stand commun à divers festivals et foires et (cf. Foires et marchés ci-avant).





CHAMP D'ACTION 7 : COORDINATION ET MISE EN RÉSEAU

GESTION DU RÉSERVOIR (« STAUSÉIMANAGEMENT »)

Dans le cadre d'une commission, dite « Stauséikommissioun », tous les acteurs ayant des missions dans le cadre de la protection de la réserve d'eau potable sont mis en réseau (ministères, administrations, police, CGDIS, offices du tourisme, SEBES, communes...). Il s'agit de coordonner les travaux d'entretien quotidiens, de réagir aux dysfonctionnements (p. ex. les surcharges) et de développer des idées et des projets qui garantissent la protection de la réserve d'eau potable. Le principal champ d'action est ici le tourisme balnéaire et ses conséquences, telles que l'encombrement de la circulation, la production de déchets, le risque d'incendie et d'autres impacts négatifs sur le lac de barrage. En 2021, le service Ranger du Parc Naturel a été créé, avec lequel la mise en œuvre des actions menées dans le cadre de la commission sont coordonnées et réalisées. En 2023, l'élaboration d'un concept de sécurité de la part de la police et des services de secours a été lancée. Par ailleurs il a été décidé d'intégrer les zones de protection

de l'eau et de protection de la nature à la plateforme « Digitize the planet », afin que les applications outdoor (p.ex. Outdooractive) puissent projeter numériquement les limites et les listes d'interdictions à leurs utilisateurs. Un concept de barbecue a également été développé afin de créer une alternative légale aux barbecues illégaux dans la zone verte. Voir aussi champ d'action 3 : Tourisme « Besucherlenkung ».

PACTE CLIMAT

Grâce à une approche globale, la protection du climat n'a pas seulement un impact écologique, mais aussi une forte pertinence sociale et économique pour notre région. L'amélioration du cadre de travail des communes et l'intégration plus conséquente des citoyens, entreprises ou autres acteurs locaux sont les principes directeurs du Pacte Climat. Un point faible dans la région est la consommation élevée de ressources pour la production de chaleur, entre autres dans les ménages privés. En 2023, les trois parcs naturels du Luxembourg ont donc lancé une grande campagne de sensibilisation concernant les



pompes à chaleur dans les bâtiments existants. Au total, 3 soirées d'information (13/11/2023 au PNHS) et deux formations (16 & 18/10/2023) pour les artisans ont été organisées. De plus, des vidéos de sensibilisation ont été tournées et publiées.

La consommation élevée est contrebalancée par la production d'énergie renouvelable, raison pour laquelle une soirée thématique sur les dispositions et les subventions actuelles dans le domaine des installations photovoltaïques a été organisée en mars. De plus, un grand débat sur le climat a eu lieu en mars à Wiltz (04/03/2023) et une soirée cinéma au sujet de l'agriculture biologique a été organisé à Surré (03/05/2023). Pendant six rencontres RepairCafé – en alternance à Wiltz et à Surré (21/01, 18/03, 29/04, 10/06, 01/07 et 10/09/2023) – 22 bénévoles ont essayés de réparer 158 objets (dont approximativement deux tiers ont finalement pu être réparés).



CONSEIL EN ÉNERGIE – INFOPOINT KLIMA-AGENCE

Depuis 2013, myenergy (maintenant Klima-Agence) assure via l'« Infopoint Naturpark Öewersauer » – auquel était déjà associée la commune de Goesdorf – le conseil de base aux habitants du Parc naturel de la Haute-Sûre. En ce qui concerne les 6 communes de l'« Infopoint Naturpark Öewersauer », au total 66 personnes ont profité du service personnalisé « conseil de base ». Les sujets les plus en vogue étaient les installations photovoltaïques et le chauffage (avec chaque fois un tiers des conseils y dédiés) et la rénovation (pour un quart des conseils demandés).



OFFICE RÉGIONAL DU TOURISME (ORT) ÉISLEK

Au sein des Ardennes luxembourgeoises, les tâches de l'Office régional du Tourisme (ORT) Éislek sont les suivantes : coordination des actions des acteurs touristiques dans la région, création de nouveaux produits touristiques, marketing de la région. Outre la collaboration étroite, le Parc naturel de la Haute-Sûre participe au financement de l'ORT Éislek avec un montant équivalant à 1,5 € / habitant.

LANDAKADEMIE

La « Landakademie » réunit l'offre en formations continues de toute la région. Financée au départ via le programme LEADER, cette plateforme est entretemps financée par les communes (1 € / habitant). Pour les communes du Parc Naturel, cette participation est payée via le budget du Parc Naturel.

1 – RepairCafé à Wiltz.

2 – Assises Pacte Climat « Natur a Klima – Wat kënnen mir maachen? » à Wiltz.



1

2

1/2 – Lors de la journée des partenaires organisée dans le cadre du projet « Valeurs des Parcs »

VALEURS DES PARCS

Le projet des deux Parcs naturels de la Haute-Sûre et de l'Our, en collaboration avec l'ORT Éislek, vise à renforcer la conscience de la régionalité ou du développement durable auprès de la population, des entreprises, des organisations et des hôtes de l'Éislek. Des offres et des actions attrayantes doivent permettre de faire vivre la notion abstraite de développement régional durable. Les offres correspondantes se basent sur le contact direct avec la région, sa nature et son paysage, son histoire, sa culture, ses traditions, ses produits et ses acteurs – en bref, les « Valeurs des Parcs ».

En 2023, différents travaux ont été réalisés. Le programme de partenariat « Mir sinn uewen mam Naturpark » des deux Parcs Naturels a été poursuivi. Des adaptations ont été entreprises sur les catalogues de critères spécifiques à la branche pour la distinction des partenaires des parcs naturels et de nouveaux accords ont été signés avec d'autres partenaires afin de faire progresser la mise en réseau dans la région. Un livret commun destiné aux partenaires existants et potentiels a pu être achevé et distribué ; il permet de résumer de manière claire les objectifs

et les avantages du programme pour les partenaires.

En outre, les premiers gadgets sélectionnés (boîte de pique-nique, fiches de recettes) de la ligne de souvenirs typique de la région, qui associe le plaisir culinaire et l'expérience de la randonnée dans l'Éislek sous le slogan « Looss der d'Éislek gutt schmaachen », ont pu être réalisées.

Le 28/09/2023, la première rencontre des partenaires a eu lieu à la « Robbesscheier » à Munshausen, durant laquelle le programme de partenariat a été présenté aux participants. De plus, des partenaires sélectionnés du réseau ont pu présenter leurs produits et services à un large public. La rencontre, qui s'est déroulée par un temps automnal radieux, a été un franc succès et a été considérée par les invités comme un événement de réseautage utile, qui sera poursuivi à l'avenir.

LEADER
LËTZEBUERG



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Agriculture,
de l'Alimentation et de la Viticulture



LEADER ÉISLEK

Le projet « Deemols: Éisleker Geschicht(en) » a eu l'accord définitif de financement de la part de LEADER et a débuté en février 2022. Sur la plate-forme Zäitzeien-Portal (<https://zaitzeien-portal.lu/>), 31 témoignages vidéo en luxembourgeois, de différentes durées, sont collectées en ligne – leurs traductions sont disponibles en allemand, français, anglais et néerlandais. Le sous-titrage des vidéos dans chacune de ces versions est en cours. Chaque vidéo est introduite par un synopsis récapitulatif des informations-clés de chaque témoin (noms et prénoms, date et lieu de naissance ou résidence, événements particuliers, etc.). Il s'agit de personnes ayant vécu la Bataille des Ardennes, de témoins des conséquences de la construction du barrage de la Haute-Sûre à Esch-sur-Sûre, ainsi que du rôle des « Hollandais » dans l'agriculture luxembourgeoise.



Zäitzeien-Portal



RÉSEAU DES PARCS NATURELS

Le Parc naturel de la Haute-Sûre est membre du Réseau des Parcs naturels de la Grande-Région et entretient, ensemble avec le Parc naturel de l'Our, de bonnes relations avec les Fédérations des parcs naturels des pays voisins. Ce réseau a notamment été actif en vue de la préparation de nouveaux projets communs dans le cadre du programme Interreg Grand Région VI.

GUICHET UNIQUE PME ET FORMATION POUR DIRIGEANTS PME

Le Parc Naturel a continué sa collaboration avec le Guichet Unique PME, guichet de conseil aux petites et moyennes entreprises. Le Guichet Unique œuvre dans l'intérêt des quatre syndicats : Parc naturel de l'Our, Syndicat Wiltz-Winseler, SiCLER et Parc naturel de la Haute-Sûre (17 communes).

LAND OF MEMORY – INTERREG VA GRANDE RÉGION

Dans la suite du projet « Land of memory » (pour la promotion du tourisme de mémoire en Grande Région, 2017-2022), la commune de Boulaide, le Parc naturel de la Haute-Sûre et l'Office Régional de Tourisme Éislek ont inauguré l'exposition « Our common heritage » dans l'espace d'interprétation immersif à Boulaide, en date du 05/05/2023, en parallèle de l'exposition temporaire « Ons zerschloen Dierfer », du Musée National d'Histoire Militaire. M. Fernand Etgen, Président de la Chambre des députés, M. Claude Turmes, Ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Énergie, ainsi que M. Thomas M. Barrett, Ambassadeur des États-Unis au Luxembourg, ont, entre autres, honoré de leur présence cet évènement. L'exposition « Our common heritage » a été créée dans le cadre du projet Interreg « Land of Memory ». Après plusieurs étapes sur le territoire transfrontalier (Allemagne, Belgique, France, Luxembourg), elle trouve un écrin à Boulaide pour son accueil permanent. L'exposition aborde de manière originale et tout à fait inédite l'Histoire partagée dans les territoires de la Grande Région, dont l'empreinte

marque toujours le contexte géopolitique actuel. Elle s'appuie sur un support familial, des albums photos, pour témoigner de la vie civile et militaire, de la Belle Époque à la construction européenne, en passant par la première et la seconde guerre mondiale. Un ensemble de containers complète le dispositif en offrant une dimension spectaculaire et immersive, grâce à un parcours visuel et sonore rappelant les périodes historiques évoquées. Un guide pédagogique et des questionnaires pour enfants/jeunes sont à télécharger ici : <https://www.naturpark-sure.lu/fr/offer/our-common-heritage-lexposition-itinerante/> ; des outils sur Google Forms et Kahoot sont également disponibles pour les enseignants et/ou éducateurs intéressés. « Our common heritage » se situe en plein-air, devant la mairie de



- 1
- 2

- 1 – L'exposition – au départ itinérante – « Our common heritage » a trouvé une place définitive à Boulaide.
- 2 – Le jeu de société développé dans le cadre du projet Land of Memory.



Boulaide, en accès libre et gratuit à partir du 28 avril 2023. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 10h00 à 17h00 et du samedi au dimanche de 10h00 à 18h00. Un dépliant d'accompagnement des deux expositions a été édité.

Afin de consolider la communication mutuelle entre les sites du Schumannseck et celui de l'exposition « Our common heritage », qui thématisent l'histoire de la Grande Région à travers les guerres mondiales, et s'adressent ainsi au même potentiel public cible, deux panneaux de publicité mutuelle ont été installés sur ces sites.

La coopération avec le Lycée du Nord (Wiltz) sur les aspects pédagogiques a été poursuivie avec la mise en place d'une option officielle « Passeurs de Mémoire », en septembre 2023. Deux enseignants l'ont codirigé, en collaboration étroite avec le Zentrum für Politesch Bildung et le Centre Cinqfontaines. Une présentation a eu lieu devant les élèves du niveau concerné dès juin 2023. Neuf élèves y ont activement participé sur l'année scolaire 2023/2024. Ils sont ainsi intervenus avec d'autres jeunes, à la cérémonie de commémoration du début de la Bataille des Ardennes du 16 décembre 2023. Des enfants du « Kannersommer » de Wiltz ont aussi profité d'une visite guidée au Schumannseck, au cours d'une de

leurs journées de découverte du territoire. En vue de la préparation des 80 ans de la commémoration de la Bataille des Ardennes, une excursion guidée pilote a eu lieu le 10/12/2023. Elle ciblait tous les acteurs concernés par la mémoire dans le secteur transfrontalier entre Bastogne et le territoire du PNHS. Une cinquantaine de personnes ont ainsi parcouru l'avancée de la 26^e Division d'Infanterie US („Yankee Division“) en décembre 1944 et janvier 1945. La visite était guidée en luxembourgeois par Frank Rockenbrod, Président du National Liberation Memorial a.s.b.l. Les commentaires ont été traduits professionnellement en langue française tout au long de la journée.

Une campagne d'annonces dans les magazines du Naturpark.lu et des communes du PNHS, ainsi qu'en juillet dans les revues LuxPost sur le thème « Vakanz Doheem » a eu lieu. Des bâches publicitaires pour le Schumannseck et l'exposition « Our common heritage » ont été également affichées dans la zone frontalière entre Bastogne et Wiltz en décembre 2023, aux moments des commémorations de la Bataille des Ardennes.

Plusieurs initiatives ont été menées en vue de diffuser le jeu de société « Before the war », produit dans le cadre de « Land

of memory » : interviews auprès d'RTL (radio et TV), participation à la foire Bildung und nachhaltige Entwicklung (20/04/2023), Game on – Educator's Day (26/10/2023) et Game On (04 et 05/11/2023), ainsi que des workshops auprès d'institutions (lycées, internats, structures associatives/culturelles) dont les éducateurs/enseignants souhaitent l'utiliser avec leurs élèves/jeunes. Ainsi plus de 650 exemplaires du jeu ont pu être distribués à travers le pays. En parallèle, des contacts avec les anciens partenaires de « Land of Memory » ont eu lieu pour explorer les possibilités d'une suite du projet dans le cadre de la nouvelle programmation Interreg Grande Région.



Our common heritage



ADMINISTRATION ET GESTION

ADMINISTRATION, GESTION ET DIVERS

Les travaux suivants ont été réalisés :

- Draperie :
 - réparation et entretien des machines du musée
 - fabrication de couvertures et de produits en tissu « Duch vum Séi »
 - cardage de laine pour clients externes
 - développement de nouveaux produits
- Informatique :
 - gestion du système de gestion du temps de présence du personnel
 - entretien du système informatique et téléphonique
- Installation d'un nouveau système de détection incendie
- Préparation et entretien lors des événements
- Entretien des sentiers de randonnée
- Entretien du parc automobile, des machines et du matériel
- Travaux de peinture et de menuiserie, nettoyage des fenêtres
- Service de nettoyage Draperie, salage, fauchage, taille des haies

- Supervision de la maison
- Recyclage et dépôt « Superdrecksksécht »

SECRÉTARIAT ET COMPTABILITÉ

Les tâches suivantes ont été exécutées :

- Gestion et comptabilité (facturation, exécution du budget, mandats, calcul des salaires)
- Secrétariat (courrier, préparations des réunions du comité et du bureau, rapports et délibérations, titres de recettes, accueil téléphonique, etc.)
- Formations continues (Apsal, Gescom, etc.)

RÉCEPTION ET ACCUEIL

Accueil et information touristique à la Maison du Parc (& réservation téléphonique pour des visites et le bateau solaire). La Maison du Parc est ouverte tous les jours sauf le mercredi. Le service du week-end est garanti par des étudiants. Suite à la fermeture du bureau touristique d'Esch-sur-Sûre (en 2014), la Maison du Parc a repris cette fonction et a élargi ses horaires d'ouverture durant la saison d'été (même si le Tourist-Info d'Esch-sur-Sûre fonctionne de nouveau en saison depuis l'été 2018).



L'équipe du Parc Naturel en 2023 :
Christine Lutgen, Tessy Weiler, Victoria Jansen, Jean-Marie Reimen, Leo Van Rijen, Andreas Reis, Yvon Utermont,
Sam Schöntgen, Nathalie Mack, Mélanie Petton, Helène Müller, Yves Krippel, Patrick Thommes, Anne Scheer,
Frank Elsen, Paul Nickels, Martine Stoll, Jemp Hilger, Katrin Scherer, Anita Lanners, Claire Daleiden,
Luc Kieffer, Gil Gallego, Hildrun Vetter, Frank Richarz, Tom Schmit.



LA MAISON DU PARC

L'équipe du Parc Naturel en 2023 :

- Direction, relations publiques, développement de projets : **Christine Lutgen**
- Secrétariat, comptabilité : **Tessy Weiler** (mi-temps)
- Receveur : **Victoria Jansen** (mi-temps)
- Tourisme, gestion de projets : **Helène Müller** (75 %)
- Environnement, éducation à l'environnement, station biologique : **Yves Krippel** (directeur adjoint), **Anne Scheer** (mi-temps), **Patrick Thommes** (mi-temps), **Claire Daleiden** (en partie congé parental), **Luc Kieffer** (jusqu'au 18/06/2023), **Gil Gallego** (à partir du 15/06/2023)
- Natura 2000 : **Patrick Thommes** (mi-temps)
- Agriculture : **Frank Elsen** (75 %), **Paul Nickels** (80 %)
- Service technique : **Jean-Marie Reimen** (75 %), **Leo Van Rijen**, **Andreas Reis**, **Sam Schöntgen** (à partir du 09/10/2023), **Yvon Utermont**
- Réception : **Nathalie Mack**
- Contrat de Rivière : **Frank Richarz** (75 %), **Anita Lanners**
- Pacte Climat : **Anita Lanners** (mi-temps)
- Pacte Nature : **Hildrun Vetter** (75 %)
- Naturpark-Ranger : **Tom Schmit**
- LAKU : **Jemp Hilger**, **Paul Nickels** (20 %), **Katrin Scherer**, **Martine Stoll** (mi-temps)
- Culture, tourisme, projets européens : **Mélanie Petton**



Les chargé(e)s de mission travaillant pour les 3 Parcs Naturels :
Conny Koob, Isabel Schank,
Daniel Baltes, Laurent Baulesch,
Simone Dégardin

Ainsi que :

- Responsable « Communication » commune aux trois Parcs Naturels : **Conny Koob**
- Responsable « Naturparkschoul héich 3 » commune aux trois Parcs : **Isabel Schank**
- Responsable « produits régionaux » commun aux trois Parcs : **Daniel Baltes**
- Responsables « École du goût » communs aux trois Parcs : **Laurent Baulesch** et **Simone Dégardin**
- Conseils énergétiques : **Alexandre Lamberty** (Klima-Agence), **Andy Welter** (Klima-Agence)
- Conseils aux PME : **Nathalie Muller** (Guichet Unique PME)
- Service de nettoyage : **Michèle Bellaut**, **Chira Bügler**
- Etudiants (réception, bateau solaire)

ADMINISTRATION ET GESTION :

LE COMITÉ DU PARC NATUREL EN 2023

Le Comité se compose de cinq membres du secteur communal et de cinq représentants de ministères.

Suite aux élections communales du 11 juin 2023, il y a eu quelques changements en ce qui concerne les représentants des communes. Nous tenons à remercier Charles Pauly (Président), Marco Schank (Membre du bureau exécutif) et Raymond Shinn (Membre du comité) pour leur engagement.

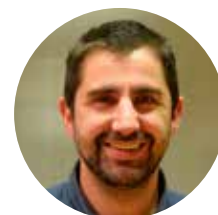
LE NOUVEAU BUREAU EXÉCUTIF :

Jeff Gangler – Président
(Commune de Boulaide)

Liette Mathieu – Vice-présidente
(Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire, Département de l'aménagement du territoire)

Gaby Gaasch – Membre (Commune du Lac de la Haute-Sûre)

Bruno Alves – Membre (Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité)



Les membres du Bureau exécutif :
de g. à d. : Jeff Gangler, Liette Mathieu, Gaby Gaasch, Bruno Alves



LES AUTRES REPRÉSENTANTS
COMMUNAUX :

Jenny Schank – Membre
(Commune d'Esch-sur-Sûre)

Amel Cosic – Membre
(Commune de Wiltz)

Aly Stelmes – Membre
(Commune de Winseler)

LES AUTRES REPRÉSENTANTS DES
MINISTÈRES :

Françoise Bonert – Membre (Ministère
de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la
Viticulture)

Luis Soares – Membre (Ministère de
l'Economie, Direction générale du
Tourisme)

Henri Hansen – Membre (Ministère de
l'Environnement, du Climat et de la
Biodiversité, Administration de la Gestion
de l'Eau)

REPRÉSENTANT DE LA COMMUNE
DE GOESDORF (COMMUNE
ADHÉRENTE) :

Jean-Paul Mathay (Commune de
Goesdorf)

LA COMMISSION CONSULTATIVE
DU PNHS :

Clesse Lucien, Hocq Benoît, Jakobs Arny,
Kayser Jean-Pierre, Koob Albert, Michels
René, Paquay Fernand, Rockenbrod
Frank, Roemen Bernard, Roemen-Braun
Fabienne, Schmitz Marco, Schreiner Vic,
Schintgen Josette, Schüssler Lynn, Staudt
Jean-Paul, Thilmany Marianne



Les membres du Comité :
Amel Cosic, Jenny Schank,
Aly Stelmes, Françoise Bonert,
Luis Soares, Henri Hansen,
Jean-Paul Mathay (voix consultative)



BUDGET

DU PARC NATUREL DE LA HAUTE-SÛRE POUR L'EXERCICE 2023

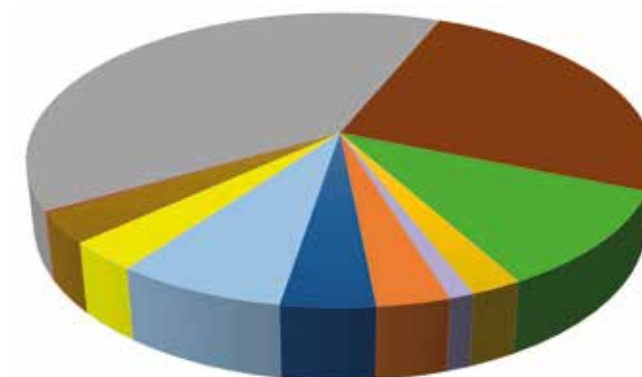
Dépenses totales	4.363.546 €
Recettes totales	4.283.526 €

RÉPARTITION DES RECETTES 2023

1	Communes membres Boulaide, Esch-sur-Sûre, Goesdorf, Lac de la Haute-Sûre, Wiltz, Winseler	Total	1.692.231 € ●
		Dotations	1.555.066 €
		Naturpakt (remboursement MECB)	137.165 €
2	Ministère de l'Énergie et de l'Aménagement du Territoire, Dép. Aménagement du Territoire	Total	1.074.274 € ●
		Frais de personnel	931.702 €
		<i>Projets :</i>	
		> Naturpark genéissen	35.572 €
		> Concours d'idées	20.000 €
		> Tauschen ëm de Séi (Give Box)	47.000 €
		> Besucherlenkung	40.000 €
3	Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité	Total	458.095 € ●
		Frais de personnel, de fonctionnement et projets de la Station biologique	130.595 €
		Frais de personnel, de fonctionnement et de projets du Contrat de Rivière	47.500 €
		Projet Insekteräich	280.000 €
4	Ministère de l'Agriculture	Total	95.923€ ●
		Frais de personnel et de fonctionnement du conseil agricole	95.923 €
*			



5	Ministère de la Culture	Total	46.549 €	●
		Frais de développement de la Draperie	21.900 €	
		Esch – Année culturelle 2022	24.649 €	
6	Ministère de l'Économie, Direction générale Tourisme	Total	136.820 €	●
		Land of memory (Office régional du tourisme)	134.820 €	
		Land of memory (Ministère du tourisme)	2.000 €	
7	Union européenne	Total	175.355 €	●
		Last Mile (Participation FEDER)	39.455 €	
		Land of Memory (Participation FEDER)	135.900 €	
8	Participation SEBES	Total	317.112 €	●
		Contrat de coopération (LAKU)	308.277 €	
		Participation aux frais du Ranger	8.835	
9	Maison du Parc et bateau solaire	Total	138.294 €	●
		Entrées musée de la Draperie	5.883 €	
		Vente shop Draperie	51.244 €	
		Tours Bateau solaire	24.647 €	
		Ventes couvertures Duch et laine cardée	56.520 €	
10	Administration et gestion	Total	140.493 €	●
		Remboursements Caisse Nationale de la Santé	39.988 €	
		Workshops musée de la Draperie	3.910 €	
		Remboursement Adem – poste CAE	96.595 €	
11	Communes non-membres du PNHS pour Contrat de Rivière (Rambrouch, Wahl)	Total	2.766 €	●
12	Parcs Naturels (Our & Mëllerdall)	Total	5.615 €	●
		Mise en œuvre du PAE Saxifraga rosacea	5.615 €	



GRAND TOTAL DES RECETTES

4.283.526 €



Crédits photos :

Kary Barthelmey
Gil Gallego
Pierre Haas
Conny Koob
Guy Krier
Yves Krippel
Caroline Martin
Charel Reiser
Anne Scheer
Tom Turpel
contentbox
Jeniska Photography
LAKU
Naturpark Öewersauer
Ville de Wiltz

Pour plus d'informations :

Maison du Parc
15, rue de Lultzhausen
L-9650 Esch-sur-Sûre
Tél : 89 93 31-1
www.naturpark-sure.lu

PERSPECTIVES : LES POINTS FORTS DE L'ANNÉE 2024

CHAMP D'ACTION 1 : PROTECTION DE LA NATURE ET DU PAYSAGE

- Contrats biodiversité
- Mise en œuvre de plans d'action espèces et habitats
- Mise en œuvre des plans de gestion Natura 2000
- Actions de plantation de haies et d'arbres
- Aménagements écologiques des espaces publics
- Projet « Insekteräich »
- Conseil et accompagnement des communes dans le Pacte Nature

CHAMP D'ACTION 2 : EDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

- « Bildung an den Naturparken »
- Mise à jour des sentiers didactiques
- Workshops et promenades guidées
- « Dag vum Bam »
- Fête de l'eau (« Waasserfest ») à Winseler

CHAMP D'ACTION 3 : TOURISME

- Bateau solaire
- Installation et inauguration des panneaux « D'Geschicht vun der Uewersauer »
- « Maart a Musik », en collaboration avec les associations locales
- « Naturpark-Ranger »
- « Besucherlenkungs-konzept » pour le lac de la Haute-Sûre

CHAMP D'ACTION 4 : CULTURE

- Passeurs de Mémoire
- Développement du Musée textile – réalisation d'une nouvelle exposition à la draperie
- Excursions et visites guidées
- Excursion « Legendentour »

CHAMP D'ACTION 5 : AGRICULTURE

- Conseil agricole
- Projet LAKU
- Projet « Käre vum Séi »
- Projet « Natur genéissen »
- Accompagnement des producteurs et promotion des produits régionaux
- Sensibilisation et formation continue

CHAMP D'ACTION 6 : MARKETING RÉGIONAL

- Alimentation du site internet naturpark-sure.lu
- Alimentation du site internet naturpark.lu
- Participation à divers marchés et foires

CHAMP D'ACTION 7 :

COORDINATION ET MISE EN RÉSEAU

- Participation au Pacte Climat en collaboration régionale
- Encadrement des communes dans le cadre du Pacte Nature
- Participation à la région « LEADER Éislek »
- Participation à des projets INTERREG





À l'occasion du dîner de fin d'année 2023, le président en fonction Jeff Gangler a remercié les deux présidents sortants du PNHS, Marco Schank (président du PNHS du 21 février 2000 au 22 octobre 2009 et membre du bureau du 8 octobre 2017 au 29 septembre 2023) et Charles Pauly (président du PNHS du 22 octobre 2009 au 29 septembre 2023). Tous deux ont été nommés présidents honoraires du Parc naturel et s'engageront dorénavant comme ambassadeurs du Parc. Ils appuieront ce dernier ainsi en fonction de leurs compétences et de leur temps disponible.





NATURPARK
ÖEWERSAUER

15, rue de Lultzhausen
L-9650 Esch-sur-Sûre
T +352 89 93 31-1

WWW.NATURPARK-SURE.LU

 Naturpark Öewersauer

 naturpark.lu

 Naturparke Luxemburg



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Logement et de
l'Aménagement du territoire

Département de l'aménagement
du territoire

ÉISLEK
Mir sinn uewen